

HORS-SÉRIE

Politis

Politis

DÉFRICHER LES IDÉES / NOURRIR LES COMBATS

TERRAINS DE SPORT



TERRAINS DE LUTTES



HORS-SÉRIE N°79 - AVRIL / JUIN 2024

L 11894 - 79 H - F: 6,00 € - RD



ENQUÊTES, GRANDS ENTRETIENS, REPORTAGES



DÉCOUVREZ TOUS NOS
NUMÉROS
FORMAT PDF OU PAPIER SUR
Politis.fr

ET RETROUVEZ AUSSI TOUS LES HORS-SÉRIES.

Sport et politique

- 05 - Pascal Boniface : « Il n'y a pas plus géopolitique que les Jeux olympiques »
- 8 - Une gouvernance malade
- 10 - Passer du sport santé au sport plaisir

Sport et société

- 12 - Le stade, laboratoire de la gestion des foules
- 14 - Sport santé : un business en très grande forme
- 16 - Le grand déséquilibre de l'accès à l'escalade

Portfolio

- 18 - Athènes, le sport comme refuge

Jeux olympiques

- 25 - Plus vite, plus haut, plus fort... Et plus cher !
- 28 - Le social complètement hors-jeu
- 30 - Les habitants des quartiers seront-ils gagnants ?
- 32 - Jade Lindgaard : « La brutalité olympique dans le 93 : un vrai poison pour la démocratie »
- 34 - Foot à Nîmes : carton plein pour les joueurs sourds
- 36 - Frédéric Ferrer : « Il y aurait beaucoup à faire pour que les JO soient plus adaptés à notre époque »

Sport et luttes

- 39 - Les athlètes lèvent-ils toujours le poing ?
- 41 - Violences sexistes et sexuelles : le long marathon contre l'omerta
- 43 - Personnes trans : quelle inclusion ?
- 45 - Carte blanche à Abd-Allah : « Par le sport, j'ai appris à ne rien lâcher »
- 46 - Emmanuelle Bonnet Oulaldj et Guillaume Dietsch : « Le sport est un outil de changement social »
- 49 - Pour aller plus loin

ÉDITO

Politique du sport

Par Pierre Jacquemain

Il faut lire la carte blanche accordée à Abd-Allah, ce jeune homme de 22 ans qui a grandi en foyer, est devenu éducateur sportif, pour comprendre comment le sport peut tout changer de votre vie, vous faire quitter la trajectoire à laquelle vous étiez socialement assigné. Il faut prêter une grande attention à ces jeunes exilés, photographiés à Athènes, qui ont trouvé dans la pratique amateur un collectif attentionné, un refuge solidaire, loin du racisme décomplexé qui s'exprime partout. Il faut lire aussi ces reportages, avec cette équipe de football portée par des joueurs sourds et malentendants qui font la fierté de toute une ville, Nîmes, ou encore cette analyse sur les sportifs et sportives transsexuel·les, pour mesurer le rôle fondamental que jouent les clubs et équipes de proximité en faveur de l'insertion sociale. Enfin, il faut lire les entretiens avec Pascal Boniface, Frédéric Ferrer ou encore Emmanuel Bonnet-Oulaldj et Guillaume Dietsch pour comprendre les imbrications du sport avec le monde de la création, de la culture et plus généralement avec le monde qui nous entoure, qu'il s'agisse des grands désordres mondiaux, des guerres et des conflits, du dérèglement climatique ou des inégalités sociales.

« Le sport et les mouvements sociaux ont une histoire commune. »

N'en déplaise à Emmanuel Macron, le sport est politique. L'organisation des grandes compétitions internationales est toujours une occasion de le rappeler. Hier au Qatar, avec un Mondial endeuillé par la mort de plusieurs milliers d'ouvriers immigrés en l'absence de droit du travail ou de respect des droits humains – ceux des étrangers, des femmes et des LGBTQIA+. Aujourd'hui avec Paris 2024, dont la promesse de Jeux olympiques et paralympiques accessibles, écologiques et socialement responsables risque de faire de nombreux déçus. À commencer sans doute par les habitants des quartiers populaires qui, après avoir vécu l'enfer des travaux – constructions de nouveaux quartiers et de nouvelles infrastructures sportives et de transports –, risquent pour une grande majorité d'entre eux de ne profiter des JOP qu'à travers leurs petits écrans. Les prix des places pour assister aux compétitions, même si certaines seront offertes par les collectivités, restent inabordables. Seul lot de consolation : un « héritage » non négligeable en matière d'équipements sportifs, qui bénéficieront aux scolaires et aux clubs de proximité – si toutefois la gentrification de ces territoires ne contraint pas leurs habitants à les quitter, comme ce fut massivement le cas à Londres après le passage des JOP de 2012.

Vu comme un vecteur du capitalisme – le sport business –, du nationalisme et du militarisme, associé à des passions vulgaires et à un opium du peuple, le sport reste souvent le parent pauvre des politiques publiques. C'est trop vite oublier sa riche histoire commune avec les mouvements sociaux et faire l'impasse sur le potentiel émancipateur de la pratique sportive. De grands moments sportifs nous attendent. Peut-être conduiront-ils à cette prise de conscience collective. Espérons-le ! 🍷

SPORT

ET

POLITIQUE



La cérémonie d'ouverture des JO de Berlin, sous l'égide d'Adolf Hitler, en 1936.



► En 2022, pour appeler au boycott de la Coupe du monde au Qatar, Sébastien Marchal a repris l'affiche réalisée par Alain Le Quernec contre la même Coupe en Argentine en 1978.

ENTRETIEN

« Il n'y a pas plus géopolitique que les Jeux olympiques »

Sport et politique sont intimement mêlés, constate **PASCAL BONIFACE**. Mais l'instrumentalisation des grandes compétitions par des régimes autoritaires est à double tranchant, car leur visibilité renforce également celle de leurs détracteurs.

Propos
recueillis par
Patrick Piro



Pascal Boniface

est le fondateur et directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris), spécialiste de la géopolitique du sport. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, consacrés en particulier aux grandes compétitions internationales, dont *Géopolitique du sport* (Dunod poche, 2023).

► Lors des JO de 1936 à Berlin, supposés démontrer la suprématie de la race aryenne, l'athlète états-unien Jesse Owens remporte quatre médailles d'or.

L'instrumentalisation du sport à des fins politiques est un classique. Les régimes totalitaires, notamment, en ont abusé. Aujourd'hui, les méthodes sont sophistiquées, on appelle ça le « sport power ». Le phénomène est-il indissociable des grands événements comme les Jeux olympiques et paralympiques ?

Pascal Boniface : La référence absolue en matière d'instrumentalisation du sport par les régimes totalitaires, ce sont les JO de Berlin en 1936 sous l'égide d'Adolf Hitler. Il y a aussi eu la Coupe du monde de football de 1934 en Italie, organisée à la gloire du Duce, avec des saluts fascistes dans les stades. Une méfiance à l'égard du sport, à gauche, conduit certains à cataloguer le sport comme une pratique au service du nazisme et du fascisme. Ce qui est parfaitement démenti pourvu qu'on ne s'arrête pas à l'écume des choses. Ainsi, lors des JO de 1936 supposés démontrer la suprématie de la race aryenne dans le sport, Jesse Owens, athlète états-unien noir, remporte quatre médailles d'or et se lie même d'amitié avec le sauteur en longueur allemand Luz Long. Un fait qui, comme d'autres, montre un envers du décor qui ne sied pas à la posture dont je parle. Par ailleurs, à cette époque, la jeune République espagnole naissante organise à Barcelone des « contre-Jeux de Berlin », utilisant le sport pour faire pièce au nazisme. À l'occasion, de nombreux articles dénoncent la véritable nature du régime nazi, incitant à se mobiliser contre lui.

Un autre exemple célèbre porte aussi cette ambivalence : la Coupe du monde de football en 1978 en Argentine, attribuée, comme à Berlin, avant que la dictature ne se mette en place. Les Montoneros, le groupe armé d'opposition au général Videla, ont appelé les journalistes européens non pas à boycotter l'événement, mais à venir sur place pour rendre compte de la réalité de la répression en Argentine. Organiser une grande compétition conduit inmanquablement à donner une grande visibilité au régime qui le porte.

N'oublions pas non plus que c'est le mouvement sportif qui, le premier, s'est mobilisé pour exclure le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud du mouvement olympique, avant que l'ONU ne se saisisse du problème. Et que, dans tous les jeunes pays qui parvenaient à l'indépendance, le sport était un moyen de contribuer à forger une identité nationale. Si chaque régime essaie d'instrumentaliser le sport, c'est une facilité de l'esprit que de le décréter « au service » des régimes autoritaires. ►►



» Ces dernières années, on a vu certains régimes organiser de grands événements sportifs pour tirer parti de l'image positive qu'ils véhiculent...

Ce que l'on appelle le «sportwashing». Mais c'est à double tranchant : un pays qui se mobilise pour faire parler de lui en bien s'expose à ce que l'on parle aussi de lui en mal ! Ainsi, l'Arabie saoudite a beaucoup investi dans le sport pour modifier son image, or on n'a jamais autant parlé des travers et du caractère répressif du pays, dont l'assassinat de l'opposant Jamal Khashoggi, que le régime aurait tant aimé faire oublier. Et ce phénomène n'est pas récent. En 1930, l'Uruguay se démène pour organiser la première Coupe du monde de football, parce que ce petit pays dispose certes d'une excellente équipe, mais qu'il est inconnu, coincé entre l'Argentine et le Brésil, deux géants. L'Uruguay remporte d'ailleurs la compétition et gagne dès lors une existence sur la carte du monde.

Le sportwashing semble finalement un investissement gagnant pour les pays organisateurs de compétitions, comme on l'a vu pour le Qatar avec la Coupe du monde de football de 2022. En dépit des critiques ?

Le Qatar, lui aussi petit pays coincé entre deux grands, l'Arabie saoudite et l'Iran, mise depuis une trentaine d'années sur les aspects positifs et pacifiques de l'image du sport afin d'exister au niveau international. Et on peut dire qu'il a «gagné» sa Coupe du monde. Il n'y a pas eu d'incident majeur, les audiences télé n'ont pas fléchi, etc. Reste que rien n'empêche ceux qui veulent critiquer le Qatar de continuer à le faire.

Cette compétition a suscité des appels au boycott pour protester contre la violation des droits humains dans le pays. Vous paraissent-ils justifiés ?

Il faut distinguer le boycott sportif et le boycott des spectateurs. Je suis toujours choqué par les injonctions faites aux sportifs de ne pas participer aux compétitions. J'y vois, de la part d'une certaine élite intellectuelle et politique, un mépris pour le sport, utilisé comme variable d'ajustement. Parce que les mêmes personnes qui appellent au boycott sportif ne demandent pas conjointement que l'on arrête d'acheter du gaz et du pétrole au Qatar ou bien de lui vendre des avions civils ou militaires. Et on ne brandit pas non plus de boycott culturel.

Quoi qu'il en soit, les boycotts sportifs que l'on a connus par le passé ne sont plus d'actualité. Les Jeux sont apparus menacés dans les années de guerre froide, du fait de cette pratique, répétée à Montréal (1976), à Moscou (1980) et à Los Angeles (1984). Mais les JO ont pris une telle importance aujourd'hui que l'on n' imagine guère de pays prendre le risque de se priver de compétition – et laisser plus de médailles aux autres ! En outre, le Comité international olympique (CIO) sanctionne désormais les pays qui boycotteraient les JO, en les excluant de l'édition suivante.

Néanmoins, je ne serais pas étonné que Vladimir Poutine décide de boycotter les Jeux de Paris en raison des restrictions imposées à la Russie, qui pourraient conduire à une présence très limitée de ses sportifs. Il pourrait donc tenter de retourner la situation en apparaissant comme celui qui pose au CIO les conditions d'une participation de la Russie aux JO.

Il a déjà annoncé qu'il allait organiser des jeux parallèles...

Ces «Jeux de l'amitié», s'ils voient le jour, ne sont pas promis à un grand succès parce que le CIO pourrait décider d'exclure par la suite les sportifs qui y participeraient. Pas tant parce que la Russie en serait l'organisatrice que parce qu'il n'y aurait pas de contrôle antidopage. Il s'agirait d'un épisode dans une guerre commencée aux JO de Pékin, quand le CIO, après avoir

convaincu la Russie de dopage d'État, l'avait sanctionnée en conséquence.

Et le boycott du spectacle lui-même, quel impact ?

Refuser de regarder une compétition sportive organisée par un pays que l'on n'aime pas, ça regarde chacun. Cependant, on constate que ceux qui appellent au boycott du spectacle, souvent, n'aiment pas le sport d'une manière générale : ils ne le regardent pas, quel que soit le contexte de la compétition. Par ailleurs, concernant la Coupe du monde au Qatar, on a vu des gens abandonner leurs velléités de boycott à mesure que l'équipe de France gagnait ses matchs. L'engouement a pris le dessus sur les positions morales.

“ Les mêmes personnes qui appellent au boycott sportif ne demandent pas conjointement que l'on arrête d'acheter du gaz et du pétrole au Qatar. ”

Enfin, sur le plan des valeurs morales, on peut reconnaître que la visibilité acquise par le Qatar a cette occasion a aussi donné de la visibilité au sort des immigrés dans le pays, un levier utilisé par Amnesty International ou Human Rights Watch pour obtenir des améliorations relatives dans le respect des droits humains. Je pense que le Qatar n'avait pas calculé, en présentant sa candidature à la Fédération internationale de football association (Fifa), que le coup de projecteur dont il attendait une mise en valeur porterait aussi son lot d'inconvénients. Il s'est trouvé contraint de prendre en compte les critiques, pour ne pas laisser s'imposer l'image d'un pays exploiteur d'immigrés venant d'Asie, dont il a dû améliorer le sort. Certes, le Qatar n'a pas bouleversé son système social, mais la situation des immigrés y est comparativement meilleure que dans les pays voisins – qui n'ont pas organisé la Coupe du monde.

Dès qu'un problème vient interférer avec une grande compétition, on entend des voix s'élever pour réclamer que l'on «ne mélange pas sport et politique». Un vœu pieux ?

Et parfaitement hypocrite ! Coubertin le professait déjà quand il a lancé les JO modernes, dans le but de contribuer à la pacification des relations internationales. Comme s'il ne s'agissait pas d'un objectif géopolitique ! Par ailleurs, il avait en tête de mettre la jeunesse française à la gymnastique et au sport car il avait été conclu que la défaite contre la Prusse, en 1871, était en partie liée à l'impréparation physique des Français. Voilà encore un but très politique.

« Ne mélangeons pas sport et politique » : ce slogan avait été mis en avant afin d'éviter que des revendications politiques soient mises en avant à l'occasion des Jeux. Cependant, c'est un argument de salon. Le sport étant un élément central de la société, aussi bien national qu'international, il est par définition politique. On a même entendu Donald Trump, qui déteste le football et le sport, menacer de sanctions les pays qui ne voteraient pas pour l'attribution de la Coupe du monde de 2026 au trio Canada-États-Unis-Mexique. C'est une première ! Jusqu'alors, les candidats s'évertuaient à draguer les votes des autres en se montrant sous leur meilleur jour. Finalement, de nombreux pays arabes ont cédé à Trump et n'ont pas voté en faveur de la candidature du Maroc, pourtant très solide. Et lorsque Nelson Mandela plaide devant la Fifa pour que l'Afrique du Sud obtienne l'organisation de la Coupe du monde de football de 2010, il est difficile de lui résister !

Et Paris 2024, quelle lecture ?

L'invasion de l'Ukraine est un élément politique important qui pèse sur cette édition. Étant donné la place de la Russie dans l'histoire du sport et de l'olympisme, son exclusion (1) aurait plus d'importance que celle qui menace l'Afghanistan, en raison de la discrimination pratiquée envers les femmes. Il plane aussi un débat sur l'exclusion d'Israël, à cause de la guerre dans la bande de Gaza.

Enfin, l'attribution des grandes compétitions ne répond-elle pas systématiquement à des objectifs géopolitiques ?

Si, et ça a toujours été le cas. Lorsque les Jeux olympiques de 1920 sont attribués à Anvers, c'est pour panser les plaies de l'invasion de la Belgique par l'Allemagne pendant la Première Guerre mondiale. À Londres en 1948, c'est parce que l'Angleterre a été le seul pays qui a lutté du début à la fin contre Hitler. 1952 à Helsinki : la Finlande, pays neutre, peut accueillir une délégation soviétique, alors que l'URSS ne participait pas aux Jeux jusqu'alors. 1960 à Rome, c'est la réhabilitation de l'Italie, qui s'était rangée du mauvais côté pendant la Seconde Guerre mondiale. 1964 à Tokyo, c'est l'admission du Japon dans le sérail des pays démocratiques, modernes, pacifiques. 1968 à Mexico, c'est la consécration de la reconnaissance du tiers-monde. 2016 à Rio, c'est l'émergence des «Bric» (2), etc. Il n'y a pas plus géopolitique que les Jeux olympiques, il n'y a pas plus géopolitique que la Coupe du monde !

Car *in fine*, le but des organisations détentrices de ces grandes compétitions – CIO et Fifa –, c'est d'élargir leur empire. Elles rêvent d'universalisme. Ce qui explique l'attribution par la Fifa de la Coupe du monde de 1994 aux États-Unis, pays qui n'est pas terre de football. Idem en 2002 avec la Corée du Sud et le Japon, alors que l'Asie est peu concernée par ce sport.

Critiquer ce déterminisme géopolitique est souvent une posture «occidentaliste». Car le sport se «multipolarise», comme tous les domaines. Le monde occidental a perdu son monopole sur la puissance, y compris sportive, depuis une trentaine d'années, et les grandes compétitions sportives ne s'y concentrent plus. L'olympisme s'est mondialisé et les autres pays ne pensent pas comme nous. On ne reviendra pas aux premiers Jeux où n'ont participé que onze nations, toutes occidentales.

On entend aussi les plus nostalgiques réclamer que l'on sélectionne les pays organisateurs selon les critères démocratiques. Encore faudrait-il y regarder de plus près ! Que dire des Jeux de 2012, attribués à Londres en 2005, presque deux ans après la guerre d'Irak, dont le Royaume-Uni avait été le soutien le plus résolu ? La France, qui y était opposée, n'a pas vu retenue la candidature de Paris. Donc Londres, capitale de la guerre, l'emporte sur Paris, capitale de la paix !

Cependant, ça coûte extrêmement cher d'organiser ces grandes compétitions, la plupart du temps très déficitaires ou à peine à l'équilibre. Qui peut encore se payer le gigantisme des JO ?

L'escalade du « toujours plus » a été le propre de pays qui n'ont pas de problèmes d'argent et qui convoitaient avant tout le prestige des grandes compétitions. Comme au Qatar en 2022 avec la Coupe du monde de football, ou à Sotchi en 2014, puis à Pékin en 2022, où les Jeux ont laissé des factures faramineuses. Depuis, le CIO a revisité ses procédures d'attribution et imposé une série de critères modérateurs. On peut les critiquer mais l'enveloppe des Jeux de Paris, c'est 7 milliards d'euros, à comparer aux 42 milliards de Pékin. La course au gigantisme est stoppée. Pour autant, on ne verra jamais les Jeux organisés par la Namibie, par exemple. Cela ne règle pas une grande injustice : jamais les Jeux n'ont été organisés dans un pays africain. ❌

(1) Le CIO autorise ou non une nation à participer. Ensuite, chaque fédération internationale, selon ses critères, autorise ou non des sportifs à participer à ses épreuves, sous bannière neutre éventuellement si leur nation a été exclue par le CIO. À ce stade, les sportifs russes et biélorusses ont été exclus de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris.

(2) Brésil, Russie, Inde, Chine, pays alors à forte croissance.

NOTRE DÉMOCRATIE DÉPEND (AUSSI) D'UNE INFORMATION LIBRE ET INDÉPENDANTE



FAITES UN DON** EN FLASHANT CE QR CODE OU SUR POLITIS.FR

Je fais un don de €

Par chèque ou sur Politis.fr

1. Précisez vos coordonnées afin que l'association **Presse et Pluralisme** vous fournisse un reçu fiscal permettant de bénéficier de la réduction d'impôt**

Nom* :
Prénom* :
Adresse* :
Ville* :
Code postal* :
Tél.* :
Courriel* :

2. Libellez votre chèque à l'ordre de :

Presse et pluralisme / Opération Politis

3. Envoyez votre coupon complété, accompagné de votre chèque, sous enveloppe affranchie à :

**PRESSE ET PLURALISME
GROUPE AUDIENS - CS 90 125 27091
Evreux cedex 9**

**** 66% DÉDUCTIBLES DE VOTRE IMPÔT**
Dans la limite de 20% du revenu imposable

* *Mention obligatoire.*

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite loi informatique et libertés. Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers, en nous contactant à : donneespersonnelles@politis.fr

FÉDÉRATIONS
SPORTIVES

Le piètre score de la gouvernance

Défaut de prise en compte des violences sexistes, gestion autocratique, copinage et réseautage, corruption : les instances du sport doivent se réformer d'urgence.



MIGUEL MEDINA / AFP

Nicolas Kssis-Martov

En ce mardi 30 janvier, l'amphithéâtre du Comité national sportif olympique (CNOSF) est rempli pour les traditionnels vœux. Toutes les fédérations et ce que le monde du sport compte de notables se trouvent réunis un verre à la main. Amélie Oudéa-Castéra se présente devant eux en toute confiance. « Elle était en famille, elle avait des choses à dire », confiera un proche de la ministre au *Monde*. Effectivement, elle traverse alors une tempête, sa nomination au poste de ministre de l'Éducation nationale ayant viré au cauchemar. Devant les siens, elle joue la victime et se pose en « symbole d'une caste privilégiée à combattre, à abattre ».

Ces propos très personnels vont droit au cœur de l'assistance. D'ailleurs, une tribune de soutien a été signée par une cinquantaine de président·es de fédération sportive et de directeur·rices techniques nationaux·ales. Une démarche surréaliste, ne serait-ce que parce que ces dernier·ères appartiennent à l'administration que dirige la ministre. Et Fabienne Bourdais, directrice des sports, numéro 2 du ministère, a dû, sur ordre de Matignon, les rappeler à leur devoir de réserve, toutefois sans sanction. Peu importe, la ministre se dresse en bouclier, notamment face au rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les dysfonctionnements des fédérations, rendu en janvier 2024. « Je

suis heureuse de servir de paratonnerre mais je ne laisserai pas le sport se faire insulter. » Les députées Béatrice Bellamy (Horizons) et Sabrina Sebaihi (Les Écologistes), respectivement présidente et rapporteuse de cette commission d'enquête, ne sont guère étonnées par ce mépris envers les élu·es du peuple, surtout dans ces murs. Six dirigeants ont d'ailleurs été signalés pour parjure à la justice après leur audition. « Elle aurait pu avoir un mot pour les victimes qui ont été auditionnées dans le cadre de la commission d'enquête, ce qu'elle n'a pas fait », réagira Sabrina Sebaihi auprès du *Monde*.

Un entre-soi nocif

Finalement, cette séquence illustre parfaitement l'un des maux qui semblent gangrener cette fameuse gouvernance du sport en France, résumé dans une expression un peu fourre-tout, « l'entre-soi ». « Vous allez retrouver une cinquantaine de noms qui tournent à tous les postes. Même la ministre des Sports a été auparavant la directrice générale de la Fédération française de tennis (FFT) », constate la députée des Hauts-de-Seine. Le rapport avait pointé les rémunérations très élevées de certains responsables du tennis, dont les 400 000 euros de brut annuel et 100 000 euros de prime d'objectif d'Amélie Oudéa-Castéra.

Toutefois, cet entre-soi a aussi des conséquences concrètes bien plus nocives, par exemple dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (lire pages 41-42). « Pour les victimes que nous avons auditionnées, on sent qu'elles n'ont pas confiance dans leurs instances, ni même dans les dispositifs du ministère. Elles ont peur de ne pas être prises au sérieux. Quand nous avons commencé nos travaux, 42 fédérations n'étaient pas à jour sur le contrôle d'honorabilité. »

Un sentiment compréhensible quand on entend David Lappartient, président du CNOSF, regretter à demi-mot sur France Info la libération de la parole : « Des bénévoles se sont sentis attaqués et hésitent aujourd'hui à accueillir des jeunes filles dans des clubs parce qu'ils ont peur d'être attaqués pour des

▲ La ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, inaugure un stade qui accueillera des épreuves olympiques.

comportements qui pourraient être jugés inappropriés.» Tout est donc la faute d'ingrâtes qui osent parler... No comment.

Colin Miège, président du comité scientifique du think tank Sport et Citoyenneté, soulignait non sans ironie, sur le site des Décideurs du sport, la multiplication des commissions. Évoquant la publication du rapport de la commission parlementaire à peine deux mois après celle du rapport d'une commission « visant à renforcer l'éthique dans le sport » mise en place par le ministère, il constatait : « Sans prendre parti ici pour l'un ou l'autre des rapports, dont la tonalité diffère sensiblement, force est de constater que leur existence même confirme que notre mode d'organisation sportive laisse encore à désirer, et qu'il reste perfectible sous bien des aspects. »

Pouvoir pyramidal

Les fédérations sont en effet entrées en crise toutes seules. Le coup de projecteur des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) a eu aussi cet effet pervers qu'elles n'avaient pas anticipé, trop occupées à s'échanger les places VIP pour les finales d'athlétisme. Impossible désormais de continuer à dissimuler certains problèmes structurels derrière le paravent du simple fait divers. La très bourgeoise FFT est confrontée à une contestation interne contre son président, Gilles Moretton. Une lettre a été adressée au Premier ministre, Gabriel Attal – la ministre des Sports ayant été dessaisie du dossier pour éviter les conflits d'intérêts –, par un collectif de « bénévoles anonymes », dirigeants de club, de comité départemental ou de ligue régionale, dénonçant le chaos social parmi les salariés ou l'absence de contrôle en interne.

À la Fédération française d'escrime, grande pourvoyeuse de médailles olympiques, le président, Bruno Gares, a démissionné en septembre 2023 à la suite d'un signalement au Procureur de la République pour soupçon de malversation. La liste n'est pas exhaustive, du rugby aux sports de glace.

La situation est inquiétante, car par ailleurs le sport, notamment associatif, constitue un espace essentiel de la cohésion sociale, en particulier auprès de la jeunesse ou dans la lutte contre la sédentarité, notamment chez les seniors. « On compte pas moins de 17 millions de licenciés et 3 millions de bénévoles. Le sport véhicule de nombreuses valeurs importantes et, globalement, cela fonctionne sur le terrain », défend Sabrina Sebaihi.

Pour Béatrice Barbusse, vice-présidente déléguée de la Fédération française de handball (FFHB) et socio-

logue, le diagnostic doit être élargi. « Le principal problème est le manque de vie démocratique. Un manque de débat également, notamment en direct avec les licenciés. On retrouve dans les instances une forte proportion d'hommes, qui sont toujours les mêmes, des organismes à géométrie variable avec beaucoup de cumuls de fonctions. Il faut aussi reconnaître que les licenciés adoptent de plus en plus une attitude de simples consommateurs. »

Le rôle de l'État se retrouve souvent au centre des critiques. Certes des progrès législatifs (l'obligation de la parité dans les instances, par exemple) ont été remarqués. Cependant, dans le code du sport, la notion de tutelle exercée par l'État sur les fédérations, vieil héritage du gaullisme, a été remplacée par le terme de « contrôle » en 2021, sans qu'en soient définis la portée ni le sens. Néanmoins, le principe selon lequel les fédés « exercent leur activité en toute indépendance » favorise indirectement la reproduction d'élites, qui camouflent souvent un exercice du pouvoir pyramidal et autoritaire derrière un apolitisme de pure forme.

Pour l'économiste du sport Pierre Rondeau, codirecteur de l'Observatoire du sport de la Fondation Jean-Jaurès, « l'entre-soi se fabrique aussi de la sorte. Il n'existe pas de contrôle direct de l'État, seulement une logique d'agrément et de subvention. Le copinage ou le réseautage persistent à l'ombre de cette réalité ».

La crise qui a secoué la FFF autour du cas de Noël Le Graët l'avait illustré, ainsi que ses suites juridiques actuelles. Le constat de l'audit réalisé par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) s'était révélé implacable, aussi bien au sujet de ses comportements problématiques avec les femmes que de sa gestion de plus en plus autocratique (plan de licenciement en plein covid). Il aura fallu un tweet de Kylian Mbappé, après une sortie maladroite de Le Graët sur Zinedine Zidane, pour qu'enfin ses pairs du conseil fédéral se décident à lui demander de céder son siège après une longue *standing ovation*. Depuis, l'homme a rebondi à la Fifa, dont le siège parisien se situe à l'hôtel de la Marine, sur la place de la Concorde.

Dérives de la Fifa et du CIO

L'un des points de blocage se situe aussi au-delà des frontières. Le sport français demeure en quelque sorte soumis à une loi supérieure à celle de la République, celle des fédérations ou des instances internationales. La Fifa et le CIO, tous deux basés en Suisse, bénéficient du statut d'association à but non lucratif. Cependant, ils se comportent comme

un monstre hybride de multinationales et de superstructures étatiques. La Fifa affiche des réserves financières de près de 4 milliards de dollars et escompte 11 milliards de revenus pour la période 2023-2026. Les salaires de ses cadres s'approchent davantage de ceux du CAC 40 que des notes de frais en district (3,8 millions d'euros en 2022 pour Gianni Infantino).

Leur fonctionnement dans la plus grande opacité laisse la porte ouverte à toutes les dérives. « Elles ne répartissent certes pas leurs profits auprès de leurs actionnaires, souligne Pierre Rondeau, à l'instar de Total ou autres, mais nous avons pu voir que, par exemple, l'attribution des coupes du monde est entachée de soupçons de corruption. »

À la suite des JO de Tokyo, l'ancien président d'Aoki Holdings, Hironori Aoki, 84 ans, a écopé de trente mois de prison avec sursis pour avoir versé des pots-de-vin afin d'assurer à son entreprise de devenir partenaire officiel de l'événement. Cela dit, Tony Estanguet, président du comité d'organisation des JOP 2024 de Paris, fait l'objet actuellement de quatre enquêtes distinctes, portant notamment sur sa rémunération et des soupçons de favoritisme lors de l'attribution des marchés.

“ La situation est inquiétante, car par ailleurs le sport, notamment associatif, constitue un espace essentiel de la cohésion sociale. ”

Ces belles institutions essayent d'imposer leur toute-puissance, quitte à empiéter sur le domaine régalien des États. « Lors de l'affaire Noël Le Graët, la Fifa s'était permis de rappeler la France à l'ordre, lui reprochant d'empiéter sur l'indépendance du football », se souvient Sabrina Sebaihi. Sans parler du lobbying intense pour garantir leur exemption fiscale. Le député Renaissance Mathieu Lefèvre avait tenté d'introduire un amendement au projet de loi de finances 2024 garantissant d'exonérer les fédérations sportives internationales de l'impôt sur les sociétés, de la cotisation foncière des entreprises et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, au nom de « leurs missions de gouvernance du sport ou de promotion de la pratique du sport ». Il a fallu que le Conseil constitutionnel s'y oppose au titre du principe d'égalité devant l'impôt pour nous épargner cette humiliation. ✖

ANALYSE

Passer du sport santé au sport plaisir

Député honoraire de la Loire et expert en politique publique sportive, **RÉGIS JUANICO** appelle les pouvoirs publics à des engagements d'envergure pour la promotion du sport pour toutes et tous.

Si l'on rapporte les moyens budgétaires dédiés au ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques – un peu moins d'un milliard d'euros en 2024 – à l'ensemble des dépenses de l'État, le budget des sports représente 0,18 % du budget de la nation. L'année 2024, pourtant décrétée « Grande Cause nationale » pour la promotion des activités physiques et sportives, s'est ouverte avec l'annonce de coupes budgétaires brutales et 50 millions d'euros de moins pour les politiques publiques sportives, et ce n'est visiblement qu'un début. Tous les acteurs sportifs sur le terrain craignent que la promesse initiale du « souffle » olympique ne se transforme en « soufflé » après les Jeux avec, à la clé, une immense gueule de bois financière ! Depuis dix ans, le ministère des Sports consacre, via ses opérateurs d'État successifs (Centre national pour le développement du sport, Agence nationale du sport), 100 millions d'euros par an pour les équipements sportifs au niveau national, dont 10 millions d'euros en 2023 pour les 34 dossiers de construction-rénovation de piscines, ce qui est dramatiquement insuffisant. Cette logique conduit à soutenir peu d'équipements au niveau national : entre 700 et 800 chaque année pour un montant moyen de 40 000 euros, alors que les collectivités demandent un effort financier sur des équipements structurants et innovants.

Ce qui frappe également, c'est la modestie des moyens humains et financiers en direction du sport amateur dans les territoires. Les Jeux sont un événement sportif planétaire grandiose, mais par définition... éphémère. Après la compétition sportive, à l'automne, l'État est attendu sur ce qu'il laissera en héritage sportif, éducatif et sociétal durable dans l'ensemble des territoires. Des Jeux à domicile se traduisent par un afflux de nouveaux licenciés à la rentrée dans les disciplines sportives où nos couleurs auront particulièrement brillé. Les bénévoles ne peuvent pas tout. Le premier défi immédiat après les Jeux devrait être de renforcer les moyens humains d'encadrement des clubs sportifs avec des éducateurs et des éducatrices supplémentaires pour qu'aucun d'entre eux ne se retrouve dans la situation de refuser des jeunes frappant à leur porte, alors que les emplois aidés ont été massivement supprimés depuis 2018.

Avec ses 3 000 agents, le ministère des Sports est certes volontariste et moteur sur le sport à l'école ou le sport-santé-bien-être, mais il n'est pas décideur en interministériel face aux mastodontes de l'Éducation nationale et de la Santé. On ne sent pas le ministère de l'Éducation nationale moteur sur le développement

des activités physiques et sportives à l'école alors qu'il consacre 5 milliards d'euros à financer l'enseignement de l'EPS dans les premier et second degrés. L'EPS n'est pas sa priorité et sert de variable d'ajustement aux autres matières dites « fondamentales » comme le français et les mathématiques. Même constat du côté du ministère de la Santé.

Derrière les proclamations sur le virage préventif, l'Assurance-maladie freine des quatre fers sur la prise en charge financière même partielle de l'activité physique adaptée, dont la prescription est pourtant vitale pour

« La nouvelle addiction à la chaise et aux écrans » est une bombe sanitaire à retardement.

les patients en affection de longue durée, les malades chroniques et les personnes en situation de perte d'autonomie. Alors que des avancées étaient attendues et des engagements pris, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024 a été de ce point de vue décevante. Nous sommes face à une bombe sanitaire à retardement, que le professeur François Carré appelle « la nouvelle addiction à la chaise et aux écrans ».

Le principal héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 devrait être la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la sédentarité et de promotion de modes de vie plus actifs. Les injonctions et exhortations sanitaires à l'instar du fameux slogan « Manger-bouger » sont bien souvent inefficaces et peuvent même être contre-productives. Un élément clé est de trouver une activité pour laquelle on a du plaisir. Pour cela, nous devons passer d'une logique de « sport santé » parfois dissuasive au « sport plaisir » qui passe par la littératie physique. La littératie physique, concept très répandu au Canada, c'est « la motivation, la confiance, la compétence physique, le savoir et la compréhension qu'une personne possède et qui lui permettent de valoriser et de prendre en charge son engagement envers l'activité physique comme facteur de santé et d'épanouissement tout au long de sa vie ». Les clubs sportifs amateurs, les éducateurs et les bénévoles qui les servent au quotidien ont un rôle majeur dans cette éducation à une pratique régulière d'activité physique tout au long de la vie. ✖



Bougeons ! Manifeste pour des modes de vie moins sédentaires, Régis Juanico, Éditions de l'Aube, 2023.

L'ETAT NOUS
OBSERVE
CREVONS LUI
LES YEUX !



► Affiche et slogan de la mouvance anarchiste contre le développement de la vidéosurveillance.

SOCIÉTÉ

SPORT ET



► L'influenceuse Alohalaia délivre ses conseils sportifs sur les réseaux sociaux. Le « sport santé » est-il bon pour la ligne ? En tout cas, il l'est pour les affaires.



SURVEILLANCE

Le stade, laboratoire de la gestion des foules

Par leur architecture, leur articulation avec la ville, les technologies qui s’y déploient et les mesures qui visent à réprimer certains supporters, les terrains de foot sont des lieux tout trouvés pour expérimenter les méthodes de contrôle.

Romain Haillard

À Brest, ce 7 avril, c’est jour de match. Par petits groupes, des supporters remontent à pied la rue Jean-Jaurès, l’écharpe rouge et blanche enroulée autour du cou ou nouée autour du poing. Ils se dirigent vers le stade Francis-Le Blé, maison de l’équipe locale située en centre-ville, entre des immeubles d’habitation et une cité scolaire.

Quand les Ty-Zefs jouent à domicile, les fans occupent la rue de Quimper, fermée à la circulation pour l’occasion, et se retrouvent entre les entrées du stade, où commencent les fouilles, et le Pénalty, bar mythique où se joue la 3^e mi-temps. Des policiers en faction ne bougent pas de leur véhicule et dévisagent les arrivants, notamment

pour repérer les éventuels interdits de stade. Dans l’enceinte sportive, les caméras scrutent les files d’attente de supporters, mais se braquent surtout sur la « RDK » (pour Route de Kemper), tribune réservée aux Celtic Ultras et Ultras brestois. Le stade Francis-Le Blé n’échappe pas au jeu d’équilibriste auquel doit se livrer un organisateur de match professionnel. Il faut vendre des billets et sécuriser le public sans sacrifier la convivialité.

Sorti de terre en 1922, le stade populaire est sur le point d’être enterré par l’Arkéa Park, du nom de la banque bretonne qui cofinance le projet. La nouvelle maison du Stade brestois 29 (SB29) se situera au Froustven, une zone commerciale à Guipavas, une commune limitrophe. Cette nouvelle enceinte n’accueillera

pas nécessairement plus de supporters, le nombre de places restant à 15 000, mais permettra d’engranger davantage d’argent pour le club et ses recrutements. Prévu pour 2027, il rejoindra la cohorte des stades de périphérie, aux airs de galerie marchande sécuritaire à l’environnement neutralisé et aseptisé.

Dans cette catégorie, le Stade de France fait figure de référence, selon Paul Landauer, professeur à l’École d’architecture de la ville et des territoires Paris-Est, auteur de *L’Architecte, la ville et la sécurité* (PUF, 2009). « C’est un modèle de sécurité à l’inverse de celui de la forteresse, celui du flux continu. » Avec sa capacité de plus de 80 000 places, le stade et ses alentours ont été conçus pour que les tribunes puissent être évacuées en sept minutes.

La préfecture se pique d'urbanisme

Dans son ouvrage, Paul Landauer fait ce constat : le souci de contrôler les foules de supporters a modifié la manière de concevoir des stades, puis l'espace public. « À trop vouloir dénoncer un urbanisme sécuritaire de la clôture, nous remarquons moins cet autre modèle, issu des stades et des aéroports », pointe l'architecte. Le Stade de France est en effet inspiré d'un terminal de l'aéroport JFK de New York. Lui y voit « des lieux pour le mouvement [dans] des villes hostiles où nous ne nous fixons pas, où nous ne nous rencontrons plus ».

Un inconfort exploré également par Thomas Jusquiamé, auteur de *Circulez : la ville sous surveillance* (Marchialy, 2024). Comme Paul Landauer, il étudie

Ce dimanche, les Ty-Zefs jouent contre les Grenats du FC Metz. Dans le parking visiteurs grillagé, pour éviter les affrontements avec les supporters adverses, une poignée d'ultras messins de la Horda Frénétik ont fait le déplacement. Pour eux, l'appétit des industriels de la surveillance n'est pas une vue de l'esprit, ils en ont déjà été la proie.

Xavier s'en souvient. Il a été le responsable d'un des plus gros groupes d'ultras du FC Metz, la Génération Grenat, désormais mis en sommeil. En janvier 2020, des contrôles plus poussés à l'entrée du stade interpellent certains supporters. « C'était bizarre, les agents de sécurité demandaient aux gens de retirer les lunettes, les bonnets et les casquettes », témoigne l'ancien ultra. Olivier Tesquet, journaliste à *Télérama*, révèle alors dans

Ronan Evain, directeur du Football supporters Europe (FSE), qui a la reconnaissance faciale dans le viseur. « Deux cas sont régulièrement observés : soit la reconnaissance faciale bénéficie d'un effet d'opportunité avec une introduction dans le droit exceptionnel, comme en 2018 avec la Coupe du monde de foot en Russie ; soit elle arrive plus discrètement, quand des clubs sans gros moyens sont approchés par des entreprises qui souhaitent entraîner leurs algorithmes. »

En France, la tentation technologique des stades s'explique, selon Ronan Evain, par la pression sur les clubs « des instances disciplinaires de la Ligue de football professionnel (LFP), notamment en matière d'introduction d'engins pyrotechniques dans les enceintes sportives. » Le règlement de la LFP instaure une obligation de résultat, sous peine d'amende. Les sanctions vont de 1 000 euros à chaque engin pyrotechnique allumé jusqu'au huis clos total ou partiel du match suivant. « Cette obligation de résultat incite les clubs à se mettre dans l'illégalité, avec des fouilles au corps trop poussées, ou à trouver ces solutions magiques non autorisées », explique Ronan Evain.

“ Les grands stades peuvent cumuler plusieurs centaines de caméras, autant qu'une ville entière. ”

les effets d'une approche à la croisée de l'architecture, de l'urbanisme et la sécurité : la prévention situationnelle. « Selon ces principes, l'espace serait générateur de délits et de crimes », rapporte le journaliste. Il faut alors modeler l'espace pour empêcher les délinquants d'agir et faciliter l'intervention des forces de l'ordre. « Il y a une aseptisation de l'espace par tout un tas de techniques : la chasse aux ombres, aux caches, à la végétation trop touffue », énumère-t-il.

Depuis 2007, la loi rend obligatoire la production d'une étude de sûreté et de sécurité publique (ESSP) pour toute construction d'établissement recevant du public de catégorie 1. Les stades en font partie. L'Arkéa Park ne fera pas l'impasse sur cette obligation et les services de la préfecture auront un droit de regard sur les moyens mis en œuvre pour intégrer les enjeux propres à la prévention situationnelle. Cette étude se prononce notamment sur l'opportunité ou non d'installer un système de vidéosurveillance. « Ce n'est pas l'unique solution, mais elle est systématiquement déployée », explique Thomas Jusquiamé. Et la caméra aime ces lieux aseptisés. »

Surtout, ces espaces attisent les convoitises des industriels. « Ce type d'infrastructure, pour les entreprises de la surveillance, c'est une belle occasion de business », ajoute le journaliste. Les plus grands stades peuvent cumuler jusqu'à plusieurs centaines de caméras, c'est-à-dire autant sinon plus qu'une ville entière.

une interview donnée à StreetPress, que l'entreprise messine Two-I expérimente la reconnaissance faciale au stade Saint-Symphorien. Tollé chez les supporters. Malgré des rendez-vous mensuels entre la présidence du stade, ses services de sécurité et les représentants des groupes de supporters, jamais ils n'ont entendu parler d'une telle expérimentation. Dans la foulée, l'Association nationale des supporters (ANS) publie un communiqué titré : « Nous refusons de devenir des rats de laboratoire de la reconnaissance faciale ».

Solutions magiques

Le club précise que la technologie ne serait pas testée sur les supporters, mais sur des employés de Two-I dans le stade à vide. Il admet cependant qu'une telle solution serait bien pratique pour faire la chasse aux interdits de stade. De son côté, la ministre des Sports de l'époque, Roxana Maracineanu, déclare à France Bleu que ces expérimentations sont à « valoriser », notamment dans la perspective des grands événements organisés en France, Mondial de rugby et Jeux olympiques et paralympiques (JOP) en tête.

Quatre ans plus tard, le gouvernement a renoncé à intégrer la reconnaissance faciale dans son dispositif de sécurisation des JOP, mais s'est rabattu sur huit cas d'usage de surveillance dite algorithmique, dont les premiers tests ont été effectués autour de l'Accor Arena, à Paris.

« Le monde du foot est très perméable aux solutions magiques », confirme

Sortir le dispositif du stade

Dans une série d'articles de *L'Équipe*, les journalistes Clément Le Foll et Clément Pouré ont révélé que plusieurs clubs avaient envisagé d'utiliser ces technologies, dont le Paris-Saint-Germain dès 2007 et l'Olympique de Marseille en 2021. La LFP elle-même pourrait être tentée par une généralisation de l'outil, confortée par un rapport remis en 2022 par le criminologue Alain Bauer, dans lequel il recommande son utilisation, notamment pour repérer les interdits de stade.

En 2006, l'article L332-16-1 du code des sports a créé l'interdiction administrative de stade. La mesure peut être prise par un préfet, sans passer par un juge. Un supporter visé par une telle interdiction peut se voir obligé de pointer au commissariat les jours de match. Le dispositif, semblable aux interdictions de manifester, a été débattu à plusieurs reprises au sein des hémicycles français après une utilisation très efficace contre les militants écologistes en 2015, lors de la COP 21, pendant l'état d'urgence.

Les techniques imaginées dans les stades n'ont pas vocation à y rester. Paul Landauer a écrit son livre en 2009. Quinze ans plus tard, il regarde avec une certaine appréhension la tenue des Jeux à Paris. Il y voit l'accélérateur pour un « Grand Paris touristique-sécuritaire ». Avec une ville bouclée pour le spectacle et une cérémonie géante le long de la Seine, le savoir-faire pourra enfin sortir du stade. ✪

SPORT SANTÉ

Un business en très grande forme

Alors que les agences sanitaires alertent sur les dangers de l'absence d'activité physique, l'industrie du fitness engrange des milliards, sans gains avérés pour la santé publique.

Hugo Boursier



À côté des haltères et des tapis de course, des marques de smoothies protéinés, des leggings colorés et des maillots de bain échancrés.

Sur les pages Instagram des influenceuses sport, activité physique et business s'entremêlent. Un mélange des genres qui n'y va pas par quatre chemins : après des conseils d'exercices pour « *les filles timides, débutantes ou celles qui s'entraînent à la maison* », Alaïa Hennequin, suivie par 269 000 personnes sur ce réseau social, met à disposition un code de réduction pour une marque de vêtements de sport. Une opportunité à saisir, « *cumulable avec les offres du black friday* », précise-t-elle. Loin d'être un cas isolé, cette vision du sport s'accompagne de recettes *healthy* et autres préconisations de « routine beauté ». Bienvenue dans la *wellness industry* : l'industrie du bien-être (un univers où l'anglicisme est roi).

Les enseignes ont vu depuis longtemps des ambassadeurs à moindre coût derrière ces producteurs de contenus numériques. Très suivis, certains d'entre eux feraient rougir des politiques en mal de visibilité. Le couple d'influenceurs Tibo InShape et Juju Fitcats rassemble presque 10 millions de *followers* sur Instagram. Une mine d'or pour les marques qui les abreuvent de produits à mettre en valeur sur leurs réseaux. Les sportifs, novices ou experts, portent ensuite la dernière paire de baskets ou le nouveau tee-shirt en matière technique dans les salles de sport.

La recette fonctionne. Ce secteur explose en France, avec presque 4500 clubs recensés et un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros. Des lieux accessibles moyennant des abonnements de plusieurs dizaines d'euros par mois. Certains proposent même un ticket d'entrée à plus de 4000 euros par an, abonnement non

compris. C'est le cas du Ken Club, un club très haut de gamme où se rue une bourgeoisie traversée par son fantasme du corps beau, comme l'expliquait la journaliste Laura Raim dans un article du *Monde diplomatique* intitulé « Jus detox et cardiotraining, le nouvel esprit de la bourgeoisie » (août 2018).

Taille fine et gros profits

Bien-être, corps sculptés et capitalisme : le trio gagnant pour des profits garantis. Le marché du sport insuffle ses injonctions esthétiques, balayant la promesse initiale d'une activité physique : être en bonne santé. D'un côté, le business grossit et engrange des milliards. De l'autre, les agences sanitaires, comme l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du

majorés lorsqu'ils sont cumulés», pointe la professeure Irène Margaritis, cheffe de l'unité d'évaluation des risques liés à la nutrition de l'Anses.

Cette plus grande exposition aux risques a des conséquences très concrètes : selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le manque d'activité physique est le quatrième facteur de risque de mortalité prématurée. En 2008, l'OMS estimait à 3,2 millions le nombre de décès annuels précoces. Les dangers sont là, connus. Chacun sait que rester sur son canapé n'est pas bon pour la santé. Un argument suffisant pour se motiver et aller courir ? Pas sûr. Sauf, peut-être, si vous vous laissez tenter par le dernier jogging de votre influenceur préféré.

Le consumérisme pervertit le simple besoin d'être en forme, sans pour autant

“ Courir pour son rythme cardiaque ou afficher son nouveau jogging sur les réseaux sociaux ? ”

travail (Anses), continuent d'alerter sur les risques que provoquent l'inactivité et la sédentarité.

Dans une étude parue en février 2022, l'Anses a révélé que la quasi-totalité de la population française adulte – 95 % – est exposée à « *un risque de détérioration de la santé par manque d'activité physique ou un temps trop long passé assis* ». Le phénomène est accentué par un mode de vie commun au secteur tertiaire et à la consommation des écrans, au travail comme à la maison.

Les personnes les moins actives « *sont davantage exposées aux maladies cardiovasculaires et à certains cancers. Elles sont également plus sujettes à l'hypertension ou à l'obésité. D'une façon générale, les risques associés à l'inactivité et à la sédentarité sont*

augmenter le nombre d'heures que les Français consacrent à une pratique sportive. Sur les réseaux sociaux, par les publicités ou en librairie, où les ventes de livres de bien-être ont bondi de 20 % en 2022, nous sommes toujours plus confrontés à l'impérieux devoir de faire du sport. Une pression qui n'est pas systématiquement suivie de réactions, comme le souligne l'Anses. Et lorsqu'on a enfin chaussé ses baskets, c'est bien plus la quête d'un corps sans graisse et aux muscles saillants qui motive. Rares sont ceux qui, après un footing, s'exclament : « *Ah, j'ai couru 45 minutes, je sens que je modère mon exposition aux maladies cardiovasculaires !* » En revanche, beaucoup vont se satisfaire de leur dernier achat. Et l'afficher sur les réseaux sociaux.

Une lucrative gentrification

D'autres disciplines ont connu un grand succès en dépassant le cadre du sport. Un exemple parmi d'autres : l'escalade. Et plus précisément le « bloc », soit le fait de grimper sans harnais et à des hauteurs raisonnables. Le groupe français Arkose s'est positionné sur ce créneau. Créée en 2013, la start-up est devenue un acteur incontournable de l'escalade. Une quinzaine de salles ont ouvert depuis 2020 en France, en plus de deux autres à Bruxelles et à Madrid, avec un effectif de près de 400 salariés.

Le concept ? En plus de l'escalade, les clients peuvent profiter d'un restaurant, d'une brasserie artisanale, d'une boutique de vêtements et d'accessoires, de cours de yoga, de soirées spéciales où sont organisés des spectacles de stand-up. Le tout pour un public plutôt aisé et urbain. « *La convivialité est au cœur de la culture de l'escalade, notamment dans l'après-grimpe. Il fallait donc que ces moments puissent avoir lieu dans nos salles, pour éviter que les groupes ne se séparent, par exemple à l'heure de dîner après une session* », explique Grégoire de Belmont, cofondateur d'Arkose.

L'« expérience » ne résume pas au seul exercice physique, et elle fonctionne : en 2023, le chiffre d'affaires du groupe était estimé à plus de 40 millions d'euros. Cette *success story*, Grégoire de Belmont la distille dans de nombreux médias spécialisés. De quoi pousser certains jeunes à se lancer dans le business du sport, qui bénéficie de parcours de formation bien spécifiques. Ainsi en est-il de l'ESG Sport, une école de commerce spécialisée présente à Aix-en-Provence, Biarritz, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Paris et Toulouse. Elle propose des cursus en management, marketing, commerce ou événementiel du sport, allant du post-bac jusqu'au master.

On retrouve ce lexique venant de l'entreprise depuis plusieurs années au cœur même des universités. Le docteur en sociologie Nicolas Oblin le notait déjà en 2009 dans son ouvrage *Sport et capitalisme du sport. Sociologie politique de l'institution sportive* (Éditions

du Croquant]. L'auteur décrivait l'entrée fracassante du management du sport issu du monde de l'entreprise dans ces formations. De quoi orienter l'exercice physique vers la recherche de profit.

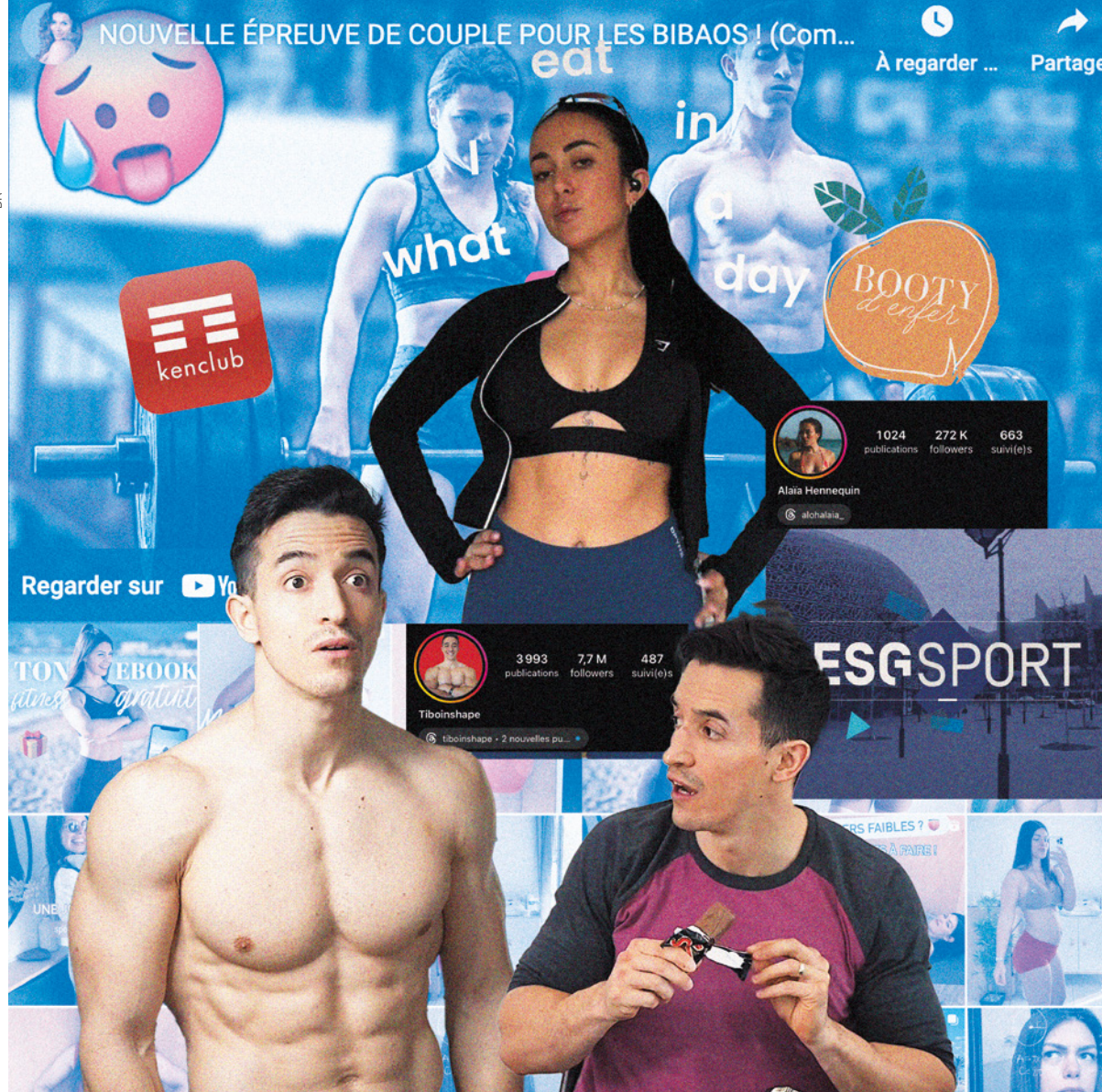
Performance individuelle, logique néolibérale

La lecture de l'universitaire se fonde sur ce qu'on appelle la « théorie critique du sport », représentée notamment par le sociologue et philosophe Jean-Marie Brohm. Elle s'attache à mettre en avant les rouages du système sportif capitaliste. Et montre aussi à quel point les grandes compétitions – Coupe du monde de football ou Jeux olympiques et paralympiques – brassent des milliards d'euros tout en forgeant une vision néolibérale du sport. Ce champ de recherche explore aussi la manière dont le sport contribue à renforcer la compétition de tous contre tous. Si certains de ses auteurs, comme Jean-Marie Brohm, sont pointés du doigt pour leur radicalité, force est de reconnaître qu'un écosystème capitaliste s'est forgé autour du culte du résultat individuel, loin des bénéfices collectifs en matière de santé publique.

Une logique d'exploit personnel que l'on retrouve, par exemple, dans l'application Strava. Cette plateforme de mise en ligne

des performances sportives a été créée en 2009 par deux étudiants membres du club d'aviron de Harvard. Treize ans plus tard, elle dépasse les 100 millions d'utilisateurs et génère d'importants revenus, notamment grâce à ses abonnements premium. Accès à des cartes interactives, mise en place d'objectifs à atteindre, analyses des données basées sur des indicateurs de performance. La plateforme scrute vos pas ou vos kilomètres à vélo, en canoë ou à ski (plus de cinquante activités sont concernées) pour vous pousser à dépasser vos limites. Le tout pour 9,99 euros par mois, incluant un nouveau partenariat avec Spotify, la plateforme de streaming musical.

En un troublant effet de miroir, la compétition entre utilisateurs est mobilisée par un nombre croissant d'acteurs présents sur ce marché. Aujourd'hui, une dizaine d'entreprises bataillent pour accroître leur influence parmi les sportifs, tout en jouant avec les données des utilisateurs. Lorsque le capitalisme du sport rencontre celui des plateformes, les résultats font du saut en hauteur : en 2022, l'entreprise aurait réalisé un chiffre d'affaires de plus de 220 millions de dollars. De quoi augmenter le rythme cardiaque. Mais pour les mauvaises raisons, cette fois-ci. ❗



DR

INÉGALITÉS

Le grand déséquilibre de l'accès à l'escalade

Alors que la pratique explose partout en France, la Seine-Saint-Denis ne compte que quatre salles privées. Mais, sur le territoire, de multiples acteurs tentent de rendre accessible un sport encore très codifié socialement.

Malika Butzbach

Dans le gymnase scolaire du collège Sólveig-Anspach, à Montreuil, les adultes ont pris la place des élèves. Ce mercredi soir, comme trois soirs par semaine, les membres de l'association Escalade populaire montreuilloise (EPM) se retrouvent au pied des murs, chaussés aux pieds et baudrier à la taille. Ils sont une dizaine, mais l'association compte près de 160 adhérents. «*Lorsque des personnes extérieures nous contactent, on les dirige vers les listes d'attente. Avec l'explosion de la pratique de l'escalade ces dernières années, on a une augmentation importante des demandes*», pointe Adeline, grimpeuse depuis près de vingt ans.

Cette explosion de l'escalade, visible dans toute la France, n'épargne pas le département de la Seine-Saint-Denis, pourtant loin des falaises. Plusieurs acteurs sont concernés, chacun avec des objectifs distincts. Le territoire compte huit clubs affiliés à la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) ainsi que quatre salles privées qui ont ouvert durant les dix dernières années, sous trois enseignes distinctes : Arkose, Climb Up et Block Out. Enfin, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) compte 1 371 licenciés en escalade, ce qui en fait la huitième activité la plus pratiquée en son sein.

Des associations en marge du système fédéral défendent une visée populaire de

ce sport, à l'image des dix associations affiliées à la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), dont Escalade populaire montreuilloise. Mais l'augmentation des possibilités de pratique permet-elle la démocratisation et l'accessibilité d'un sport encore très codifié, marqué socialement ? «*C'est plus compliqué que cela*», répondent le sociologue Hugues Lhopital et l'historienne Delphine Moraldo.

Si l'escalade a longtemps été perçue comme un sport masculin, les choses évoluent. Selon une étude publiée en 2021, les femmes représentent 43% des pratiquants. «*Dans l'association, on est à 50/50. Même si ce jeudi soir de mars, les femmes sont venues en majorité*», signale Florence, qui grimpe avec l'EPM

Conflits d'usage

Mais le plus grand changement vient des jeunes : selon les chiffres de l'UNSS, les filles représentent 892 licences, contre 479 pour les garçons. «*Je crois qu'il y a une vision de l'escalade comme sport qui n'est pas vraiment physique mais plus ludique. Cela rebute moins les jeunes filles*», observe Aurélie, enseignante d'EPS et responsable de l'UNSS escalade au sein de son collège d'Aulnay-sous-Bois. «*Or c'est faux, certaines de mes élèves réussissent des voies très physiques, parfois mieux que leurs copains*». D'ailleurs, pour les compétitions de l'union sportive, au niveau départemental comme national, les jeunes sont en groupe mixte. «*Chaque groupe est composé de deux garçons et*

“ L'environnement des clubs est principalement composé d'hommes blancs de classes aisées. ”

depuis un an et demi. L'enseignante, qui pratique également à la salle Arkose de Montreuil, à moins de 2 kilomètres du gymnase, note une autre ambiance. «*C'est en venant à l'association que j'ai vu pour la première fois des femmes ouvrir des voies. C'est étrange de se dire que je n'en avais jamais vu avant, alors que je fréquente pas mal de salles.*»

deux filles, sur les trois disciplines de l'escalade que sont le bloc (sur les murs de moins de trois mètres), la corde (sur une hauteur plus importante) et la vitesse», précise Jean-Philippe Damie, directeur de l'UNSS 93. Dans une logique de démocratisation, «*l'UNSS vise à initier toutes les populations à l'ensemble de nos activités, dont l'escalade*», souligne-t-il.





Un objectif noble, estime Marion, la mère de Lucas, un collégien mordu par la « grimpe » depuis qu'il l'a découverte grâce à l'association sportive. Coup de chance, estime l'habitante de Stains, son établissement possède un mur. « C'est une vraie politique de la Seine-Saint-Denis : chaque nouveau collège construit depuis 2000 est équipé d'un mur d'escalade, pointe Jean-Philippe Damie. Un vrai élément pour l'accessibilité de ce sport. » Pour Marion, c'est aussi le coût modique de la licence de l'UNSS – 20 euros – qui a joué. Si Lucas a toujours aimé grimper, « il m'était difficile, en tant que mère célibataire, de payer l'inscription en club ou les entrées dans une salle privée », précise-t-elle.

Pour pratiquer dans une salle de bloc ou de voie, il faut compter en moyenne 15 euros (hors abonnement ou tarif groupé pour plusieurs entrées). Un élément qui entraîne de fait une distinction sociologique du public, selon Hugues Lhopital. « Ces salles vendent l'image d'une escalade accessible à tous, libérée des contraintes et des savoir-faire de ce sport. Mais c'est un leurre : l'environnement social est principalement composé d'hommes blancs issus des classes supérieures. » Un entre-soi revendiqué par ces salles privées, comme le résume une des enseignes, Climbing District, qui définit l'esprit « bloc » comme « de la bonne grimpe, un social club et du coworking ». Un constat que partage Naomi, graphiste designeuse qui grimpe depuis quatre ans. « C'est un peu devenu un sport associé à la start-up nation. Avant, c'était pratiqué surtout par les médecins et les profs. Actuellement, à Arkose, on trouve surtout des cadres sup du privé travaillant dans l'ingénierie, le marketing ou la finance, si j'en juge par le profil de

▲ Les jeunes filles sont de plus en plus attirées par ce sport longtemps considéré comme masculin.

mes copains de grimpe. » La démocratisation existe mais « reste limitée », souligne Hugues Lhopital.

D'ailleurs, « c'est aussi pour notre politique d'adhésion à prix libre que les personnes nous rejoignent, souligne Adeline, de l'Escalade populaire montreuilloise. Et elles restent pour l'esprit : notre association fonctionne par l'auto-gestion. » Mais les grimpeurs de l'EPM en sont conscients : « Il ne suffit pas de mettre le mot "populaire" pour rendre le sport accessible. » Les membres de l'association réfléchissent à d'autres actions telles que des journées portes ouvertes pour permettre l'initiation du plus grand nombre ou des partenariats avec les associations de jeunes de la ville. « On le sait, on ne va pas révolutionner la sociologie du sport », estime Guy, doyen de l'EPM, qui souligne tout de même que certains ouvriers ont été amenés à cette pratique. « L'homme qui m'a appris à grimper était tourneur-fraiseur. Je me souviens encore de la taille et de la largeur de ses mains, qui m'avaient marqué à l'époque », dit-il en souriant. « Les racines de l'escalade, comme les sports de montagne en général, sont très bourgeoises depuis leur naissance au XIX^e siècle, explique l'historienne Delphine Moraldo. Ces racines perdurent dans le temps, et ce n'est pas uniquement une question de prix. »

Outre le savoir-faire technique, comme l'apprentissage des nœuds et des manipulations, l'historienne pointe aussi un sport codifié, notamment lorsqu'il est pratiqué en pleine nature, comme dans la forêt de Fontainebleau, connue pour ses rochers où les grimpeurs s'entraînent au bloc. « On assiste parfois à des conflits d'usage entre des personnes qui fréquentent le site depuis

longtemps et celles qui arrivent pour la première fois. Ce sport n'en étant pas un, les règles ne sont pas forcément écrites. Par exemple, si l'on utilise de la magnésie, il faut brosser la roche après son passage pour éviter de l'abîmer. Ces règles implicites peuvent participer à une forme d'exclusion. »

Autonomie

Pour éviter cela, l'association Escalade populaire montreuilloise planifie plusieurs sorties en extérieur, en plus des trois séances hebdomadaires en intérieur. « Elles peuvent être proposées et organisées par tout le monde et, sur place, il y a des échanges. Ceux qui connaissent le lieu ou la pratique expliquent aux autres, sans que ce soit un apprentissage ascendant », précise Guy.

Contrairement aux clubs de la fédération, tournés vers la compétition, et aux salles, qui encouragent la performance individuelle, l'association et la FSGT défendent un objectif d'autonomie pour chaque pratiquant. « L'idée est que chaque personne qui nous rejoint et commence l'escalade devienne autonome sur le mur comme en bas. En intérieur comme en extérieur, précise Guy. Les nouveaux arrivants grimpent avec les autres membres, dans une logique d'apprentissage par les pairs. Ils ne sont pas tributaires d'un professionnel, pour les sorties comme pour leurs débuts en escalade. »

Dans les discours, nombreux sont les grimpeurs à opposer les salles privées aux clubs FFME et aux associations populaires. « Les objectifs ne sont pas forcément les mêmes, et d'ailleurs, certains font des allers-retours entre ces lieux, pointe Delphine Moraldo. Un jeune peut grimper en UNSS et en club, comme un adulte venir à l'escalade via les salles privées et rejoindre une association par la suite. » Pour l'universitaire comme pour les sportifs interrogés, la complémentarité des acteurs bénéficie avant tout aux pratiquants.

Mais, « où que l'on aille, on ne voit que des Blancs », remarque Naomi. La Montreuilloise constate qu'elle est souvent la seule personne racisée quand elle grimpe. « En quatre ans, je peux compter sur mes doigts le nombre de personnes racisées que j'ai croisées, en salle comme en club ou encore dans les séjours de l'UCPA. » Et ne lui parlez pas des frères Mawem, figures de l'escalade française. « On les cite à chaque fois que le sujet de la diversité dans l'escalade est abordé. Mais avoir deux champions racisés ne doit pas servir d'argument pour nier le fait que, malgré tout, l'escalade reste un sport de Blancs. » ❌

Athènes, le sport comme refuge

Photographies et textes
de Martin Bertrand



▲ Préparation à la séance d'entraînement de football sur les terrains du club Eleonas, en périphérie de la métropole d'Athènes.



◀ **Jordi, ici à l'entraînement de football, a quitté son pays d'origine, l'Angola, à l'âge de 8 ans. Il a vécu quatre ans en Turquie avec sa mère, puis tous deux se sont établis à Athènes, où Jordi a pu profiter des activités offertes par Yoga and Sport with Refugees. Sa mère et lui ont depuis rejoint son père en région parisienne.**



L'organisation Yoga and Sport with Refugees est née en 2017 sur l'île grecque de Lesbos, important point de passage des réfugiés souhaitant rejoindre l'Union européenne du fait de sa proximité avec les côtes turques. Le rôle principal de l'association est de proposer aux réfugiés ainsi qu'à toutes les personnes qui le désirent, sans distinction de nationalité, d'âge et de sexe, des activités sportives gratuites. Bien au-delà du sport, il s'agit de « répondre au besoin massif d'espaces sûrs et sains pour les réfugiés et de lieux dans lesquels ils peuvent prendre soin de leur santé mentale et physique », mais aussi de recréer un esprit de communauté semblable à celui de leurs pays d'origine. Tous les coachs sont également des réfugiés.

Depuis 2017, les actions de l'organisation se sont également développées à Paris, Ioannina et Athènes. Dans la capitale grecque, une multitude d'activités sont offertes : yoga, football, parkour, hip-hop ainsi que danse moderne et zumba, arts martiaux et sports de combat comme la boxe, le taekwondo ou encore le self-défense. En désaccord avec le système des camps de réfugiés, les membres de l'association n'y développent pas leurs actions. En plus d'un parc pour leurs activités extérieures, ils ont pu s'établir dans un chaleureux gymnase équipé également d'une salle de musculation. À Athènes, en 2023, une équipe de 7 coordinateurs, 20 coachs et 56 volontaires ont accueilli plus de 25 000 visiteurs.

Le berceau de la civilisation européenne n'est pas épargné par la montée de l'extrême droite constatée dans toute l'Union européenne. Comme le rappellent les membres de Yoga and Sport with Refugees, le contexte politique est de moins en moins favorable à leurs actions. Aux élections législatives grecques de juin dernier, trois partis assimilés à l'extrême droite ont fait leur entrée au Parlement hellénique, encourageant ainsi la normalisation des discours racistes et haineux. ✖



◀ **Les joueurs de football ont pu former une équipe participant aux tournois du championnat grec avec l'organisation CHERing. Les entraînements sont intenses et exigeants, menés par deux coachs professionnels originaires d'Afghanistan et du Congo.**



▲ Échauffements au début d'une séance de hip-hop. Assurée par HipHop4Hope, partenaire de Yoga and Sport with Refugees, cette activité a rassemblé 430 participants en 2023.



◀ Alors que 83% des participants aux activités sont des hommes, l'association cherche à favoriser l'intégration des femmes, notamment en leur réservant des créneaux dans la salle de sport et en proposant à ses coaches et à ses bénévoles des formations sur les violences sexistes et sexuelles.



▲ Les trois séances hebdomadaires de taekwondo sont assurées par Madina, adolescente de 15 ans originaire d'Afghanistan. Le professeur précédent, au moment de quitter la Grèce, a estimé que Madina, après deux années d'entraînement au sein de l'organisation, était à même de le remplacer dans l'enseignement de cet art martial coréen.



▲ David, 24 ans, originaire d'Afghanistan, assure les séances de boxe anglaise à Athènes.



▲ La salle de fitness a accueilli près de 15 000 visiteurs en 2023.



► Les sports de combat comme la boxe sont ceux qui attirent le plus de pratiquants.

► Le chantier du village des athlètes, en Seine-Saint-Denis, où plusieurs travailleurs sans papiers ont été exploités.



JEUX

OLYMPIQUES

JEUX OLYMPIQUES

LE REVERS DE LA MEDAILLE
PLUS HAUT
vers l'exploitation des travailleurs-sans-papiers

Nous, associations, acteurs et actrices de la solidarité, nous nous sommes réunis sur les revers de l'organisation des Jeux Olympiques

► Une affiche du collectif le Revers de la médaille, qui alerte sur les travers de l'organisation des Jeux.



► Le logo officiel des JOP détourné par le collectif The chômeuse go on, qui propose des autocollants militants dont les bénéfices sont reversés à des causes communes et solidaires.



Plus vite, plus haut, plus fort... Et plus cher !

D'ampleur inflationniste par nature, les méga-événements sportifs tels que le Mondial de football et surtout les Jeux olympiques et paralympiques sont d'implacables gouffres financiers qui mettent parfois les États à genoux.

Patrick Piro

► Voir les Jeux olympiques et paralympiques de Paris... et la fin de l'obésité financière, le respect de l'environnement, la rentabilité des équipements, un bénéfice social pour des régions défavorisées ? Depuis une quinzaine d'olympiades, été et hiver, les pays organisateurs déclinent leurs engagements comme autant de promesses non tenues. Les grandes compétitions : un sport qui se joue entre dupes, et à la fin ce sont les budgets publics qui trinquent. Convoitées pour le prestige et le rayonnement planétaires qu'elles offrent, elles sont malades de gigantisme.

À l'origine, une mécanique interne implacable : les organismes aux manettes de ces grands événements – Jeux olympiques et Coupe du monde de football au premier rang – sont obnubilés par la quête de l'universalisme. Le Comité international olympique (CIO) tout comme la Fédération internationale de football association (Fifa) aspirent à enrôler le maximum de pays dans leurs compétitions. Les premiers Jeux de l'ère moderne, en 1896, comptaient 12 nations participantes ; elles étaient 121 en 1972 ; elles seront 206 à Paris en juillet.

Certes, si les qualifications pour la Coupe du monde masculine de football mobilisent presque tous les pays, seuls ceux qui les ont dominées se retrouvent pour l'événement planétaire – la phase finale. Mais celle-ci n'échappe pas à l'inflation : le nouveau format, qui sera inauguré en 2026, accueillera 48 équipes contre 32 auparavant. Pour les JOP d'été, un autre facteur entretient la boulimie : le nombre d'épreuves inscrites au menu.

De 43 en 1896, leur nombre a culminé à 339 en 2021 aux Jeux de Tokyo. Paris affiche une quasi-stabilité avec 329 épreuves. Et le nombre d'athlètes suit la courbe, passé de 5100 à Tokyo en 1964 à plus de 10 000 depuis 1996.

Avec de tels catalyseurs, il ne serait pas étonnant de constater une croissance considérable des budgets. Mais non : dans le but d'apparaître bonnes gestionnaires et séduisantes face à la concurrence, les villes postulantes [c'est-à-dire leurs pays] à l'organisation des JOP présentent des prestations et des projections financières outrageusement optimistes.

Le calcul des coûts et leur comparaison d'un événement à l'autre sont un exercice compliqué et incertain. Quel périmètre pour les dépenses ? Dans le cas des Jeux, on distingue l'organisation des compétitions des infrastructures nécessaires à l'événement. Par ailleurs, le nombre de disciplines présentes varie d'une édition à l'autre. Et la collecte des données est régulièrement lacunaire : les pouvoirs publics ne sont pas spontanément enclins à la transparence. Car, invariablement, le dépassement du budget initial vient sanctionner le bilan économique.

La « loi du dépassement »

L'universitaire danois Bent Flyvbjerg, spécialiste de l'économie des méga-projets et de leurs ressorts décisionnels, a piloté à l'Université d'Oxford une étude qui fait référence sur le coût des Jeux de 1960 à 2016 [1]. Par cohérence et pour comparer les différentes éditions, seuls ont été retenus les coûts

liés à l'organisation des compétitions, et non les « investissements », bien que cette part soit généralement très supérieure. Les auteurs de l'étude considèrent en effet, de manière conservatrice, que les infrastructures (routes, logements...) construites pour les JOP pourront servir après, ou bien que l'événement a accéléré la réalisation de celles qui étaient jugées nécessaires.

Résultat, quoi qu'il en soit, toutes les éditions affichent un dépassement du budget initial, et dans les grandes largeurs : en moyenne, de 142 % pour les Jeux d'hiver et de 213 % pour les Jeux d'été. La médaille d'or revient à Montréal (1976), avec un surcoût de 720 %, l'argent à Rio (2016) avec 352 % et le bronze pour Lake Placid (1980) avec 324 %. Sochi (2014) les talonne, avec 289 % de dépassement, une explosion d'autant plus impressionnante que ces JOP d'hiver sont considérés comme les plus chers de toute l'histoire de l'olympisme, avec une facture totale (investissements inclus) supérieure à 50 milliards de dollars : toutes les infrastructures ou presque ont été construites pour l'occasion.

L'ardoise finale de Pékin est tout aussi cosmique : près de 45 milliards de dollars [2]. Mais seulement 2 % de surcoût, pour la seule partie « organisation des compétitions », par rapport au budget initial de 6,8 milliards d'euros : quel degré de confiance accorder aux données chinoises ?, s'interroge Flyvbjerg.

Cette apparente anomalie n'invalide cependant pas le phénomène de la « malédiction du vainqueur », comme le qualifie Wladimir Andreff, économiste du sport : conséquence d'un ►►

“ Les premiers Jeux, en 1896, comptaient 12 nations participantes ; elles seront 206 à Paris. ”

► processus de désignation de style «enchères», la ville qui emporte l'organisation de l'événement est celle qui aura, et à dessein, le plus largement sous-estimé son coût réel. Et le bouillon final se singularise par son ampleur dans la catégorie des mégaprojets. Travaux publics, transports, énergie, barrages, informatique : les surcoûts oscillent entre 20 % et 107%. Bent Flyvbjerg va jusqu'à théoriser, pour les Jeux olympiques et paralympiques, une «loi du dépassement» que l'on peut aussi nommer «syndrome du chèque en blanc».

Tout d'abord, un tel prestige est attaché à l'organisation des JOP qu'il est vécu comme inenvisageable, pour un pays hôte, de jeter l'éponge après avoir décroché l'investissement. Seul Denver fait exception par son abandon, en 1972. Pour faire face aux inévitables dérapages financiers, une seule issue : sortir le carnet de chèques. Ensuite, le rendez-vous des Jeux étant inamovible (3), il n'existe aucune possibilité de jouer sur un allongement du calendrier des chantiers pour en diminuer le coût. Alors, à mesure qu'approche la date d'ouverture, le robinet à finances s'ouvre en grand afin d'être prêt à temps.

Ensuite, règle du CIO, le pays organisateur s'engage à couvrir les dépassements de budget. Que le CIO n'a guère intérêt à limiter : alors qu'il ne finance qu'une

fraction des coûts liés aux seules épreuves, il perçoit en retour une partie des recettes (billets, sponsoring, etc.), que le gigantisme des Jeux amplifie mécaniquement.

Autre particularité : il n'y a pratiquement aucune marge pour rogner sur la qualité des équipements, fixée par des normes très strictes. La durée de planification des coûts, qui peut dépasser la décennie, expose par ailleurs les pays à des retournements de conjoncture. Le Brésil l'a payé très cher en 2016, en pleine déconfiture économique alors que la situation était bien meilleure dix-sept ans plus tôt, quand les JOP avaient été attribués à Rio. Enfin, les auteurs de l'étude d'Oxford citent l'impact du syndrome de «l'éternel débutant» : de facto, les comités organisateurs manquent d'expérience. Les derniers Jeux de Paris, c'était il y a cent ans.

Intérêt général et utilité sociale hypothétiques

Et pour une ardoise finale réaliste, il convient d'attendre au moins deux décennies après la fin de ces grands événements. Pour le Qatar, quel usage à terme des huit très grands stades construits ou rénovés pour la Coupe du monde de football de 2022, pour un territoire d'à peine 2,8 millions d'habitants ? La facture totale, toutes infrastructures

[1] «The Oxford Olympics Study 2016: Cost and Cost Overrun at The Games», Bent Flyvbjerg, Allison Stewart, Alexander Budzier, Said Business School WP 2016-2020.

[2] On trouve des variations notables, pour ces montants, étant donné la complexité de leur collecte.

[3] Seule exception notable, les JO de Tokyo de 2020 ont été reportés à 2021 en raison de la crise planétaire du covid-19.

comprises, dépasserait les 200 milliards de dollars : un record absolu pour cette compétition, et une monumentale hypothèque sur l'intérêt général et l'utilité sociale de ces investissements, sans même parler de leur rentabilité économique.

On les brocarde comme des «éléphants blancs», ces équipements surdimensionnés laissés à l'abandon ou nécessitant un énorme budget d'entretien, devenus emblèmes de l'héritage catastrophique de plusieurs olympiades. Londres 2012 et Sochi 2014 sont parvenus à les éviter, en dépit de forts dépassements de coûts (respectivement 76 % et 289 %, selon l'étude d'Oxford). Mais les coûts sociaux et écologiques n'apparaissent pas dans les bilans.

La rénovation réussie de l'Est londonien en a chassé les classes populaires, et Rosa Khutor, la station de ski russe héritée des Jeux de Sochi, n'est rentable qu'en raison d'une fréquentation huppée, qui ne rembourse pas les dégâts environnementaux causés par la construction des infrastructures. Les JOP d'Athènes (2004), en revanche, sont notoires pour leurs «éléphants blancs» et un surcoût (49 %) qui a plombé les comptes publics de la Grèce, au point d'avoir fortement contribué à l'énorme crise financière qui a saigné le pays à partir de 2008.

En raison de ces budgets qui explosent et de la responsabilité, pour les États, d'éponger les excédents (avec l'argent du contribuable, *in fine*), les candidatures à l'organisation des grands événements sportifs se raréfient depuis une dizaine d'années, d'autant que l'opinion publique s'en mêle de plus en plus. Les oppositions citoyennes ont motivé l'abandon de Hambourg ou de Rome pour les JO de 2024, attribués par le CIO à Paris mais aussi simultanément à Los Angeles pour 2028, faute de concurrence.

La candidature de la capitale française s'est prévalue de ce que 95 % des infrastructures étaient «*existantes ou temporaires*», et ses promoteurs ont ânonné le serment éculé de la «maîtrise des coûts». Mais, sans surprise, le budget parisien est passé de 6,3 à 8,8 milliards d'euros, et plusieurs analyses jugent qu'il sera difficile de rester sous les 10 milliards d'euros. En juillet dernier, un rapport de la Cour des comptes analysait les causes du dérapage : pour les deux tiers, elles découlent d'une sous-estimation «*évidente*» des coûts, de la «*méconnaissance*» du complexe cahier des charges du CIO et de la difficulté d'en négocier des ajustements, «*ne serait-ce qu'à la marge*». Bref, la vérification attendue de la «loi du dépassement». ❌

► Le stade de France en train d'être adapté pour les Jeux olympiques.



Politis est bien plus qu'un hebdomadaire de 32 pages !

Rendez-vous sur Politis.fr

Tous les jours sur le site :

- Des enquêtes, analyses, reportages inédits...
- Permis de lutter, la chronique de la criminalisation des luttes sociales et écologiques
- Des tribunes de collectifs, d'associations, d'ONG, de personnalités politiques...

Pour les abonné-es :

- Des articles exclusifs
- Plus de 20 ans d'archives
- Tous les numéros en PDF

DÉCOUVREZ
NOTRE OFFRE
100% NUMÉRIQUE
ET ABONNEZ-
VOUS VITE !



5€/MOIS

pendant 6 mois puis 8,50€/mois
sans aucun engagement

109€ POUR UN AN

règlement en une fois



Offres à retrouver sur [Politis.fr/boutique](https://www.politis.fr/boutique)
ou en flashant ce QR code !

**CHANTIERS**

Le social complètement hors-jeu

C'était une des promesses phares de l'événement : des Jeux olympiques et paralympiques respectueux des droits des travailleurs. Pourtant, plusieurs faits marquants interrogent sur la tenue de cet engagement.

**Pierre
Jequier-Zalc**

« Paris 2024 et ses partenaires sont déterminés à faire des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) un événement responsable sur le plan économique, social et environnemental. » Voici comment le comité d'organisation des JOP annonçait, en grande pompe, avant la pandémie de covid-19, la mise en place d'une charte sociale pour « concrétiser cette ambition ». Une charte historique négociée entre les organisations syndicales et patronales.

À quelques mois du coup d'envoi de l'événement le plus attendu depuis des années dans l'Hexagone, il serait malhonnête de dire que cette charte n'a servi à rien. L'un de ses grands succès est la forte baisse de l'accidentologie sur les chantiers des JOP. En effet, le taux d'accidents du travail y a été divisé par quatre par rapport au reste du secteur du bâtiment, l'un des plus accidentogènes du pays. Une réussite qu'il ne faut pas minimiser, tant les ouvriers du bâtiment sont souvent les premières victimes de

ce type de chantier titanesque. Ainsi, à quelques encablures des chantiers olympiques, sur ceux tout aussi immenses du Grand Paris, déjà six personnes ont perdu la vie en construisant les futures lignes de métro.

Malgré tout, plusieurs autres points mettent en exergue le fait que, derrière cette volonté de respect des droits sociaux, les JOP se construisent aussi sur l'exploitation de travailleurs.

Travail dissimulé

Si les accidents de travail ont été réduits, la charte sociale n'a pas permis aux chantiers d'éviter tout scandale. Ainsi, les contrôles réguliers de l'inspection du travail ont mis au jour l'exploitation de travailleurs irréguliers sur plusieurs ouvrages : village olympique, piscine de Marville, Adidas Arena, etc. En tout, ce sont plus d'une centaine de travailleurs sans papiers qui ont participé à la construction de ces infrastructures.

Surtout, comme le révélait *Politis* le 14 mars 2024 (n° 1801, « Chantiers des JO : des sans-papiers exploités et l'État

ferme les yeux »), nombre de ces travailleurs étaient exploités par un vaste réseau turc aux relents mafieux. « C'était toujours nous, les Maliens, qui étions manœuvres. C'est-à-dire le poste le plus physique et le plus dur. On ne nous fournissait pas d'équipements de sécurité. Nous n'avions pas de congés payés. Les chefs d'équipe pouvaient être agressifs. On avait le sentiment que, pour eux, nous étions des merdes », raconte ainsi Moussa, l'un des travailleurs irréguliers des chantiers des JOP.

Une fois découverts par l'inspection du travail, les travailleurs concernés ont été régularisés rapidement. Pour l'État, il ne fallait surtout pas que ces informations embarrassantes viennent entacher la fête annoncée. Ainsi, les douze premiers travailleurs irréguliers, au printemps 2022, ont été régularisés en quelques heures, directement dans le bureau du Premier ministre de l'époque, Jean Castex. « L'exposition médiatique et politique est importante sur les JO et elle a servi notre combat », affirmait à nos confrères de *Basta!* Hervé Ossant,

secrétaire de l'unité régionale d'Île-de-France de la CGT, en charge du dossier JO 2024.

Malgré ces régularisations express, le volet judiciaire de ces affaires traîne. Et c'est peu dire. Des travailleurs contrôlés en octobre 2022 ont ainsi été auditionnés par la police judiciaire pour la première fois en février 2024 ! « *Il ne faudrait pas que l'affaire sorte avant les JO* », raille Jean-Albert Guidou, secrétaire général de l'union locale de la CGT de Bobigny.

Surtout, d'après les informations de *Politis*, cet enlèvement judiciaire n'aura pas été sans conséquences. Le réseau turc évoqué plus haut a continué à agir au moins jusqu'en octobre 2023. Soit plus d'un an et demi après la découverte des premiers travailleurs exploités par celui-ci. Des fraudes importantes qui ont coûté à l'État, selon les premières estimations, plus de 10 millions d'euros en cotisations sociales et en impôts.

Travail gratuit

Une armée de bénévoles : voilà sur quoi s'appuiera la bonne tenue des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Au nombre de 45 000, ils en seront la plaque tournante. La diversité des missions exposées dans la charte du volontariat, le document qui liste « *les droits, devoirs et conditions d'exercice applicables aux volontaires bénévoles* », illustre à quel point cette armée constituera un rouage essentiel du bon déroulement de l'événement. Et sa vitrine.

« *Ce sont ces personnes qui vont créer l'atmosphère des Jeux. Des bénévoles avec le sourire qui n'ont pas d'autres motivations que de faire briller les Jeux* », explique à *Politis* le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop).

Pourtant, près de deux tiers des missions n'ont rien à voir avec la performance sportive. Elles résident plutôt dans l'accueil et l'orientation sur les nœuds géographiques (gares, aéroports) et à l'entrée des sites, ou encore dans l'installation de dispositifs de communication. Le tout, gratuitement, donc. « *Rémunérer au Smic horaire toutes ces personnes reviendrait pourtant à moins de 1 % du budget total des JOP [évalué actuellement à 8 milliards d'euros]* », notent plusieurs collectifs dans une tribune contre le recours aux bénévoles publiée le 3 avril 2023 sur *Basta* !

Dans la charte citée plus haut, on apprend aussi que la durée maximale de ces « *missions* » sera de 48 heures par semaine ! Soit le temps maximum de travail hebdomadaire fixé par la loi pour un salarié à temps plein. Le tout sans prendre en charge l'hébergement et les déplacements en dehors du « *réseau public local* ». « *Ce n'est pas d'usage de*

payer les frais d'hébergement », répond simplement l'organisation.

Des conditions qui interrogent sur la conformité de ce statut de bénévole. « *Il y a un principe général en droit du travail : la volonté des parties n'implique pas la qualification juridique* », souligne Thomas Dessalles, inspecteur du travail et responsable syndical de la CGT-TEFP.

Plus d'une centaine de travailleurs sans papiers ont participé à la construction des infrastructures.

Autrement dit, le fait qu'un volontaire s'engage en sachant que son activité sera bénévole ne change rien à la réalité juridique du statut.

« *C'est le même mécanisme que lorsqu'on contrôle Deliveroo, embraie Simon Picou, inspecteur du travail en Seine-Saint-Denis et également responsable syndical de la CGT-TEFP. Il y a une apparence d'autoentrepreneuriat, mais avec un faisceau de preuves on arrive à démontrer que c'est du salariat. On pourrait faire cela avec les bénévoles des Jeux olympiques.* »

« *Pourrait* », car leur hiérarchie, que ce soit le ministère du Travail ou la direction générale du Travail (DGT), ne semble pas très encline à ce type de procédure. « *La DGT offre ses services et ses bons conseils pour permettre l'utilisation massive de bénévoles au cours des JO de 2024* », critique un communiqué de la CGT-TEFP, qui poursuit : « *C'est une véritable présomption de non-salariat que la DGT tente d'imposer de manière totalement illégale, au bénéfice notamment du Cojop.* »

Prestataires téléphoniques en souffrance

« *Comment les JO ont-ils pu nous accorder ce marché alors qu'ils n'arrêtaient pas de mettre en avant des valeurs sociales et humaines ?* », s'interroge un délégué syndical SUD de Konecta, le prestataire retenu pour faire de l'assistance, notamment téléphonique, après du public tout au long de la préparation et pendant le déroulement de la compétition.

En octobre dernier, plus de 50 % des salariés de CRM08, une des entreprises de Konecta à qui a été attribué le marché, signent une pétition virulente à l'égard de leur direction. « *Par ce texte, nous voulons vous dire que nous n'en pouvons plus. Nous ne pouvons plus supporter ces conditions de travail qui ne cessent de se dégrader et qui nuisent à notre santé* », écrivent-ils. Plus de 70 % des salariés se sont ensuite mis en grève.

Selon le délégué SUD déjà cité, lors du lancement du marché, personne au sein de la CRM08 ne s'est porté volontaire pour faire partie de l'équipe JOP. Pour pallier ce manque de personnel, plus d'une dizaine de personnes auraient donc été recrutées en CDD. Les responsables de « *Konecta savaient très bien qu'ils ne pouvaient pas mettre*

à disposition vingt salariés bilingues. Qu'ont-ils promis aux [décideurs des JO ?] », questionne une source interne à Konecta, qui travaille avec le Cojop.

Le délégué SUD reprend : « *[Ces décideurs] étaient-ils au courant que Konecta allait nous donner [au CRM08] la majorité de ce marché ? Connaissaient-ils la situation en interne ?* » Pour plusieurs observateurs au sein de l'entreprise, l'explication de cette attribution tient au tarif qu'elle a proposé. Un prix qui défierait toute concurrence.

Or le montant du marché a une importance majeure car il possède un impact, forcément, sur les rémunérations. Pour cette prestation auprès des JOP, le salaire de base proposé par Konecta est le Smic. Dans un procès-verbal de CSE que nous avons pu nous procurer, daté du 27 octobre 2023, Stéphane Lapergue, directeur de CRM08, affirme que trois primes seront versées aux salariés volontaires pour participer à l'opération JO 2024. Une prime de langue, une prime de poste et une « *prime variable sur objectifs définis par le client* ». Sauf que, dans les avenants au contrat consultés par *Politis*, la prime de poste n'existe pas, et la prime variable n'est pas définie sur les objectifs à venir au cours des JO mais sur la moyenne des primes d'objectifs des douze derniers mois.

Pis, aucune des trois primes citées précédemment n'est mentionnée dans les contrats de travail des CDD embauchés pour l'occasion et aucun accord d'entreprise ne garantit le versement de telles primes. De leur côté, des sources au sein du Cojop assurent que la prime de poste ne faisait pas partie du contrat avec Konecta.

Malgré tout, la question qui reste en suspens est le niveau de connaissance de ces problématiques par l'organisation des Jeux olympiques. Pour SUD PTT, pas de doute. « *Ils peuvent toujours feindre de ne pas savoir mais, avec un tel prix, les conditions sociales ne pouvaient pas être favorables.* » ❌



ARNAUD PAILLARD / HANS LUCAS / AFP

▲ Sur le chantier d'un immeuble de l'écoquartier fluvial de l'Île-Saint-Denis, l'un des sites où seront logés les athlètes.

ÉQUIPEMENTS

Les habitants des quartiers populaires seront-ils gagnants ?

Les résidents de Pleyel, de la porte de la Chapelle et de la Plaine-Saint-Denis ont été éprouvés par les chantiers des Jeux olympiques et paralympiques. Convaincus néanmoins de leur nécessité, ils ont l'espoir d'un avenir meilleur au sein de leurs lieux de vie.

Léa Lebastard

► Nouvelles voies, village olympique, pistes cyclables, végétalisation et nouvelles infrastructures : les habitants des quartiers accueillant les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) sont au cœur de la « grande fête populaire » promise par le gouvernement. Cependant, « les habitants de notre quartier ont eu une crainte qui est légitime », raconte Rym Bouzid. La présidente de l'association de quartier Dessine-moi Pleyel revient sur la peur de l'abandon des services de l'État une fois les jeux passés. « Nous avons accueilli le plus gros chantier d'Europe dans notre petit quartier, donc forcément ça bouscule un peu tout, explique-t-elle. Mais il y a une réelle envie de faire partie de cette grande fête. »

« La population n'était pas contente de l'arrivée des JOP dans le quartier, poursuit Rym Bouzid. La municipalité et le comité ont tardivement communiqué avec nous. Mais ils se sont plutôt bien ratrapés, nous avons pu visiter le Village des athlètes, par exemple. » La Maison du projet – mise en place par la Solideo, établissement public chargé des infrastructures olympiques et paralympiques, pour présenter le chantier au public – proposait en effet de découvrir le Village des athlètes en avant-première.

Jean-Jacques Clément, adhérent de l'association Mémoire vivante de la Plaine, a un avis bien plus tranché. « La géographie de notre quartier [la Plaine-

Saint-Denis est partagée entre trois communes : Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen, NDLR] ne facilite pas la communication, mais on n'a pas du tout été consultés, et ça, je le regrette, dénonce-t-il. La communication de la part des élus et du comité des JOP a été artificielle. Il y a eu quelques événements avec les jeunes, mais je considère ça comme de la com. Et il n'y a aucun projet concret pour la suite, juste des belles promesses. »

Selon lui, face aux problèmes qui s'accumulent, les habitants se sentent abandonnés, notamment les jeunes. « Après les violences urbaines l'été dernier [consécutives à la mort du jeune Nahel, tué par un policier à Nanterre, NDLR],

“ La considération : ça, c'est essentiel pour construire l'avenir correctement. ”

nous avons fait des réunions de quartier. Les jeunes ne sont pas intégrés dans tout cet engouement autour des JOP, alors qu'ils devraient être les premiers concernés », se désole Jean-Jacques Clément.

Dans le quartier de la porte de la Chapelle, à Paris, Maryvonne, adhérente d'une association d'habitants, évoque au contraire un dialogue privilégié avec la mairie de Paris. « Nous

avons tout de suite été inclus dans les réunions avec le comité d'organisation. Là-dessus, franchement, il n'y a rien à dire », se félicite-t-elle.

Inquiétudes partagées

Les places pour les JOP ont été distribuées selon des critères de sélection de l'État, de la mairie de Paris et des collectivités territoriales. « Nous avons appris par la presse la distribution de places, la communication entre les habitants et la municipalité est quasi nulle », s'insurge Jean-Jacques Clément. Le 26 mars, le département de Seine-Saint-Denis a annoncé la distribution de billets gratuits – 150 000 pour les épreuves et 28 000 pour la cérémonie d'ouverture. Mais pour Mounir Mehloul, de l'association Dessine-moi 2024, qui anime des ateliers d'éducation et d'apprentissage aux médias et à l'information, « avoir des places pour les JOP, ce n'est pas le plus important. La considération : ça, c'est essentiel pour construire l'avenir correctement ».

Ce parent d'élève du collège intercommunal Dora-Maar – situé au cœur des travaux des JOP – explique : « Nous attendons une demande de compensation pour les élèves. Les gamins sont les premiers impactés. Les parents d'élèves attendent des projets s'inscrivant dans la durée et, pour l'instant, le compte n'y



▲ Le Village des athlètes, dans le quartier de Pleyel, représente 2 800 nouveaux logements, privés à 70%.

est pas, surtout pour un collègue en zone d'éducation prioritaire [ZEP] où beaucoup d'élèves sont en difficulté. » Il s'interroge sur la mixité sociale attendue grâce à l'arrivée d'une nouvelle population après les JOP. « Ce n'est pas parce qu'on installe des infrastructures que tous les problèmes se régleront, c'est un travail à construire », insiste Mounir Mehloul.

En attendant, certains habitants envisagent de ne pas être présents pendant les épreuves olympiques. Jean-Jacques Clément s'exaspère déjà : « J'ai envie de m'échapper le plus loin possible cet été, et mes voisins aussi. » Le dispositif de sécurité qui sera mis en place va compliquer la vie des riverains, notamment en termes de circulation, déjà fortement compliquée pendant les travaux. Jean-Jacques Clément évoque de « vrais problèmes au quotidien. Les habitants ne parviennent pas à voir les aspects positifs pour l'instant. »

L'inquiétude va au-delà de la période des épreuves. Les habitants de la porte de la Chapelle relèvent déjà un problème à venir, l'accessibilité aux transports en commun. « Les stations sont trop petites, il n'y a pas assez de sécurité pour les voyageurs », s'inquiète Martine, résidant dans ce quartier. L'Adidas Arena n'est en effet desservi que par le tramway et une petite station de métro sans ascenseur. Ce qui risque de provoquer d'énormes bousculades à la sortie des événements qui y seront organisés.

L'espoir d'un lien social renforcé

En Seine-Saint-Denis, un enfant sur deux ne sait pas nager. Le centre aquatique olympique (CAO) de Saint-Denis représente un espoir pour les habitants. « Mon but, c'est que les gens aillent le plus possible à la piscine ! Je n'ai pas envie d'avoir autant d'infrastructures pour que cela ne profite pas aux habitants du département », explique Shems El Khalfaoui, adjoint au maire chargé du sport. Pour m'en assurer, un accord de principe a été décidé, partageant en trois les créneaux horaires pour le CAO – Fédération de natation, Paris et Saint-Denis. En appliquant cet accord, je sextuple ma capacité d'accueil des scolaires. » Il souligne l'importance pour la population des enjeux des travaux menés : « Fin septembre, on récupère 44 % d'infrastructures en plus ! Ce qui se traduira forcément par un développement d'activités supplémentaires pour les habitants. »

Le 11 février dernier, l'Adidas Arena a ouvert ses portes, notamment aux habitants du 18^e arrondissement de Paris, conviés à la cérémonie d'ouverture. Dans le local associatif qu'ils occupent depuis quarante ans, situé dans la tour en face du nouveau complexe sportif et culturel, Jean-Michel et Maryvonne expriment leur joie : « En tant qu'association vivant dans un quartier populaire, nous avons eu le droit à des places pour tous les événements de l'Adidas Arena. » Une opportunité garantie même après les

JOP, explique le maire du 18^e arrondissement, Éric Lejoindre : « En accord avec la mairie de Paris, le Paris Basketball continuera d'offrir des places pour les riverains, considérant que c'est bénéfique pour toutes les parties. » Les habitants bénéficieront de tous les nouveaux équipements. « Les deux gymnases collés à l'Adidas Arena fonctionneront comme tous les autres de la ville de Paris. Le matin, ils seront réservés aux scolaires,

“ Selon le maire du 18^e arrondissement, les habitants bénéficieront de tous les nouveaux équipements. ”

et l'après-midi aux clubs. Dès le départ, le but était de faire un lieu utile au quotidien et pas seulement un lieu d'événementiel », précise-t-il.

Un tel réaménagement induit une nouvelle dynamique de quartier et, généralement, l'arrivée d'une nouvelle population, donc une hausse des prix pour les habitants déjà présents. Le Village des athlètes, dans le quartier de Pleyel, représente 2 800 nouveaux logements, privés à 70%. À Saint-Denis, sur 900 logements, 25 % seront réservés au parc social. Le reste sera partagé entre vente et location d'appartements ou de bureaux.

Longtemps délaissé face à la consommation et la vente de drogues dans l'espace public, le quartier populaire de la porte de la Chapelle se voit complètement modifié. La « colline du crack » a été démantelée en 2019, pour laisser place au chantier de l'Adidas Arena. La mairie de Paris avait présenté la rue de la Chapelle comme « le futur Champs-Élysées du nord de Paris ». Maryvonne nourrit l'espoir d'« un quartier plus vivant pour les habitants », et Jean-Michel prévient qu'« il faut se donner les moyens de l'entretenir », mais il « ne pense pas qu'autant d'argent ait été investi pour rien ».

Dans le quartier de Pleyel, Rym Bouzid est également confiante. « Je pense qu'ils feront ce qu'ils ont dit, en tout cas je l'espère, confie-t-elle. Le Village des athlètes, c'est un futur lieu de vie et une belle opportunité pour les habitants du quartier. » Mounir Meloul insiste, lui, sur le besoin d'actions concrètes pour les jeunes, surtout en termes d'emplois. « Nous sommes en attente de l'héritage immatériel, précise-t-il. L'important, c'est le lien social, en menant à bien des politiques publiques s'inscrivant dans la durée. » ❌

ENTRETIEN

« La brutalité olympique dans le 93 : un vrai poison pour la démocratie »

Journaliste et habitante d'Aubervilliers, **JADE LINDGAARD** a enquêté sur l'organisation et les coûts des JOP, mais aussi documenté la violence sur les populations de Seine-Saint-Denis qu'ils ont entraînée.

Propos
recueillis par
Olivier Doubre

Il est maintenant clair que les Jeux olympiques et paralympiques parisiens de l'été 2024 coûteront, comme toutes les précédentes éditions depuis des décennies, « un pognon de dingue », en raison notamment de dépassements budgétaires. Jade Lindgaard, responsable du pôle Écologie à Mediapart mais aussi riveraine et militante à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), s'est engagée contre les effets des aménagements urbanistiques et de transports collectifs développés pour ces Jeux – ce qui l'a conduite à subir une garde à vue avec d'autres activistes pourtant pacifiques. Son nouvel ouvrage, *Paris 2024. Une ville face à la violence olympique*, met en lumière les processus dépensiers et brutaux imposés à la population de Seine-Saint-Denis pour l'organisation de l'événement estival.

Dès son titre, votre livre évoque une « violence olympique ». Pourquoi ce terme ?

Jade Lindgaard : Tout d'abord, dès que l'on commence à travailler sur ce sujet, on se rend compte qu'il ne s'agit pas simplement d'un événement de quelques semaines, de fin juillet à début septembre, mais d'un long processus qui, au-delà de l'organisation des compétitions sportives, s'étend sur plusieurs années et comprend un vaste aménagement en dur, l'un des plus grands chantiers en Europe : celui du « village olympique », le village des athlètes, aux confins des communes de Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis. Or, selon mon décompte, pour la construction de ce village olympique, au moins 1500 personnes ont été délogées définitivement de leurs lieux de vie.

C'est pourquoi je dis que ce processus, vu la manière dont il s'est déroulé, peut être considéré comme une forme de violence. En outre, par la brusquerie du processus, sa rapidité, les conséquences imposées à toutes ces personnes sur leurs façons de vivre, cette violence-là est décuplée par son invisibilité puisque, jusqu'à présent, très peu de médias se sont fait l'écho de ces délogements. Certes, il y a eu des mobilisations militantes autour des JO, contre les Jeux en tant que tels ou les formes que prend leur organisation, et beaucoup se poursuivent. Mais elles sont restées très minoritaires et ont finalement très peu perturbé le discours dominant sur cet événement sportif.



Je pense donc que le terme de « violence », aussi lourd et engageant soit-il, n'est pas exagéré et est même tout à fait approprié à la situation. Car cette brutalité est d'abord celle de l'absence de concertation, de consultation, de mise en discussion démocratique quant à la pertinence ou non d'organiser ces Jeux. Ce processus sans discussion est à la fois bureaucratique, capitaliste et pris en charge pour une bonne part par l'État, avec une dimension très autoritaire – comme le fait que les personnes les plus vulnérables se trouvant sur le chemin des pelleteuses des JO ont dû dégager. Cette histoire n'est jamais racontée.

En tant qu'habitante de Seine-Saint-Denis, vous avez vu certains de vos voisins, proches ou moins proches, devoir quitter la ville...

En effet. Cela semble incroyable en 2024, mais c'est dans la logique même des JO, puisque tous – d'hiver ou d'été – se traduisent par des constructions imposées par le cahier des charges du CIO. Celui-ci oblige à construire un village

olympique, et une grande piscine ou un stade olympique s'ils n'existent pas. Cela explique que les JO ne soient pas seulement défendus par le monde du sport, mais aussi par des secteurs économiques puissants (BTP et construction, en premier lieu, mais aussi l'immobilier ou le tourisme), car ils représentent d'énormes marchés pour eux.

Ce qui est finalement étonnant, ce n'est pas le fait que tout cela serait caché, car ça ne l'est pas du tout, mais que cette dimension-là passe derrière le mur ou l'écran des paillettes, des records, des performances sportives, de l'affluence. Or il faut être très naïf pour ne pas voir ce qu'il y a derrière ! Les pouvoirs publics locaux et nationaux ne pouvaient pas ignorer que les JO entraînent systématiquement des aménagements dans des quartiers populaires défavorisés, donc des destructions, des expulsions et des déménagements forcés.

Certes, les expulsions ou déménagements de personnes en Seine-Saint-Denis ont été bien moindres qu'à Pékin ou Séoul (c'est même incomparable), qu'à Rio ou Athènes. Mais ce processus se produit à chaque fois ! On peut ainsi s'étonner, par exemple, que la France ne se soit pas engagée à n'expulser personne. Paris étant l'une des villes les plus touristiques au monde, sinon la plus touristique, son infrastructure hôtelière est extrêmement développée. Or, si l'idée du village olympique est d'accueillir les athlètes, soit quelque 10 000 personnes tout au plus, on aurait pu se dire qu'il était possible de faire autrement, vu les millions de touristes que Paris accueille chaque année (plus de 40 millions en 2022 !). Cela aurait sans doute entraîné un bras de fer entre le CIO et la France, à cause de ce fameux cahier des charges, mais, en l'absence d'autres villes candidates (lire l'encadré), Paris aurait été en position de force dans une telle négociation.

Or ce processus va transformer ces communes, en premier lieu leurs populations...

Oui. Au nom d'un rattrapage, ce qui peut tout à fait s'entendre, on a lâché sur tout le reste. À commencer par les impératifs de justice sociale puisque, avec la somme faramineuse de 2 milliards d'euros investis pour le village des athlètes, on construit sur 50 hectares – entre Saint-Ouen, Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis – un immense quartier appelé à devenir des habitations dont seuls 30 % seront des logements sociaux. On peut certes rétorquer que 30 %, c'est déjà bien, mais cela signifie, dans ces communes, 70 % de logements pour le privé, accessibles aux seules personnes qui peuvent acheter, c'est-à-dire rarement les habitants de ces territoires. On s'apprête inévitablement à modifier la population de ces communes.

C'est ce que j'ai appelé de l'« extractivisme olympique » : on met tout à coup énormément d'argent sur un territoire qui en a longtemps et cruellement manqué, avec très peu de temps pour prendre des décisions puisque Paris a obtenu les Jeux en 2017 pour qu'ils aient lieu en 2024, soit à peine plus de six ans. Avec le soutien de l'État à tous les niveaux et des budgets considérables. C'est le plus gros des événements mondiaux, et il suscite un imaginaire hypercapitaliste et hyperdésirable auprès de nombreux investisseurs. Toutes les conditions sont donc réunies pour que s'abatte, sur un territoire, un processus d'aménagement urbain qui part du haut au lieu de partir des demandes et des besoins des habitants. C'est même là son principal défaut.

Bien sûr, ce territoire et ses habitants ont besoin d'énormément d'investissements afin que l'image de la Seine-Saint-Denis, en particulier, s'améliore. Mais déverser autant d'argent pour un événement qui va littéralement leur « tomber dessus » n'a rien à voir avec un développement supposé leur profiter durablement. Car cela implique non seulement une gentrification, terme sans doute encore trop doux, mais surtout

l'accélération d'un processus déjà en cours : celui d'une métropolisation (du plateau de Saclay ou du « triangle de Gonesse ») qui signifie l'urbanisation de terres qui étaient encore payannes et cultivées, et un changement de la composition de quartiers jusqu'ici populaires. C'est bien là que les élu-es n'ont pas joué leur rôle : celui de défendre les droits et les besoins des habitant-es et des territoires qu'ils et elles représentent.

Pourtant, certains collectifs ont voulu jouer le jeu de la démocratie participative...

En effet. Mais une opposition intransigeante à leur égard a prévalu, sinon la volonté d'ignorer toutes les propositions des associations citoyennes. Nombre d'entre elles ont pourtant dit qu'elles n'étaient pas *a priori* contre l'organisation des JO ; elles ont travaillé d'arrache-pied, organisant des réunions publiques, formulant des propositions pour tenter de faire entendre la voix et les souhaits des habitant-es. Or tout ce travail citoyen n'a trouvé aucun débouché politique. Les personnes qui l'ont mené ont tout de suite été ostracisées par les mairies, qui les ont

“ Cela accélère l'urbanisation de terres qui étaient cultivées et un changement de la composition de quartiers jusqu'ici populaires. ”

directement qualifiées d'opposantes aux JO. Très rares sont celles qui ont été reçues par le CIO ou le Comité d'organisation des JO : le comité Vigilance JO 93 (le premier qui s'est créé) a bien été reçu très poliment par le CIO, mais cela n'a eu aucune suite.

Cette brutalité s'est exprimée par une fermeture à toute contre-proposition citoyenne qui est extrêmement problématique d'un point de vue démocratique. Que reste-t-il alors aux habitantes et aux habitants ? Soit la colère, avec tout ce que cela peut entraîner ; soit la résignation, et donc à terme la désaffiliation politique. Ce qui constitue un vrai poison pour la démocratie. Compte tenu de l'ampleur de cet événement, les conséquences de la manière dont il a été imposé sont particulièrement délétères pour le rapport des habitantes et des habitants de ces territoires aux institutions démocratiques. ✖

Si Paris avait dit non...

Désignée ville hôte en septembre 2017, Paris a bénéficié du retrait des autres candidatures (Rome, Hambourg et Budapest), auxquelles les populations consultées se sont pour la plupart opposées. Un accord est alors trouvé avec Paris et Los Angeles, qui accepte d'organiser les JO suivants, en 2028. Jade Lindgaard peut ainsi écrire : « Ces JO, devenus soudain miroirs d'une colère sociale incandescente, auraient pu ne pas avoir lieu faute de participants. [...] Le CIO peut souffler, il vient de gagner dix ans de répit. » Car il est de plus en plus difficile de trouver des villes prêtes aux dépenses faramineuses qu'induisent les JO, dépassant systématiquement les budgets prévus pour des bénéfices très incertains.

▼ **Manifestation devant le siège du Comité d'organisation des JOP à Saint-Denis, le 11 décembre 2022.**



GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP



Paris 2024. Une ville face à la violence olympique, Jade Lindgaard, éd. Divergences, 168 pages, 15 euros.

HANDISPORT

Foot à Nîmes : carton plein pour les joueurs sourds

Promue en Ligue 1, l'équipe est riche de ses résultats probants et de sa popularité locale. Néanmoins, des injustices demeurent, notamment à l'égard des sportifs en situation irrégulière.

Embarek Foufa

Il y a quelques années, la vitalité du football gardois était incarnée par Nîmes Olympique en Ligue 1. En 2018, l'Olympique de Marseille est tombé au stade des Costières (3-1) et le Paris Saint-Germain a longtemps été malmené (2-4). Aujourd'hui, le club est en perdition, aux portes de la quatrième division, mais la pelouse annexe de l'ancien antre des « crocodiles » est foulée tous les mercredis, et les samedis de match, par la section foot de l'Association sportive des sourds (ASS) de Nîmes. Et de quelle manière ! Loin de l'euphorie médiatique, l'équipe, promue en Ligue 1 du championnat national des sourds, est au coude à coude avec Paris pour le titre de champion de France.

« C'est fou ! On ne s'attendait pas à de tels résultats. Je salue le travail de l'expérimenté coach Mario Tavares », savourent Julien Masson, le président du club. En poste depuis trois ans, ce technicien chimiste contribue largement au développement de l'association sportive dans le département. Disposant seulement d'une section pétanque et de 15 adhérents à son arrivée, elle en compte aujourd'hui 70, avec une offre plus riche d'activités.

« On accompagne le dynamisme insufflé, qui permet une mise en lumière locale des activités sportives dédiées aux personnes sourdes », indique le vice-président communiste de la majorité de gauche au conseil départemental Vincent Bouget. Active depuis 1968, l'ASS veut mettre à profit les bienfaits du sport en rassemblant la communauté sourde, pour créer du lien afin de lutter contre l'exclusion sociale.

Dans l'équipe de football, composée de 25 joueurs, 60 % évoluent aussi au

sein d'une équipe amateur valide. Un cumul possible car les compétitions se font sous l'égide de deux fédérations différentes, la Fédération française de football (FFF) et la Fédération française handisport (FFH). Le football est l'un des sports les plus populaires de la FFH, avec 1 000 licenciés à l'échelle nationale sur les 3 000 sportifs sourds répertoriés.

Pour expliquer le succès nîmois, Julien Masson, qui est aussi joueur, met en avant le recrutement estival : « Nous avons sept joueurs étrangers : deux Égyptiens, trois Ghanéens, un Camerounais et un Algérien. Ils font partie des meilleurs joueurs au monde. C'est en grande partie grâce à leur apport si nous sommes à cette position au classement. »

Inégalités de traitement

Derrière la vitrine de la réussite, l'Association sportive des sourds de Nîmes est confrontée à un grand nombre de difficultés quotidiennes. Invisibilité médiatique, inégalités de traitement et manque de reconnaissance des autorités, illustré par la situation irrégulière des joueurs étrangers arrivés à l'intersaison. « Les clubs valides de haut niveau peuvent régulariser les joueurs qui sont dans la même situation que nous, car eux sont payés. Ici, nous n'avons pas de budget », déplore Julien Masson, agacé par ce qu'il perçoit comme un cas concret de discrimination.

Défenseur le samedi, où il a pour mission de contrer les appels de balle, il multiplie en semaine les appels du pied en direction de la préfecture du Gard pour trouver une solution. « On regrette les différences de traitement par rapport aux sportifs valides », indique Vincent Bouget. « Les personnes qui représentent la ville à l'échelle nationale, voire

internationale, sont dans des situations d'extrême urgence. C'est une source d'anxiété quotidienne pour nous », insiste Julien Masson, qui pense par exemple à la star égyptienne Tariq Ali Al-Jazzar, Ballon d'or chez les sourds. La reconnaissance du statut de sportif de haut niveau est demandée, mais la préfecture campe sur ses positions. Contactée, elle n'a pas répondu à nos sollicitations.

Dans le processus de transfert du pays d'origine vers la France, les formalités administratives pour ce type de procédure n'ont pas été respectées. Une erreur payée au prix fort aujourd'hui. Parfois, les joueurs sont accueillis par l'association Adejo, qui accompagne en journée et héberge la nuit les personnes sans domicile fixe. La structure ne pouvant recevoir que 26 personnes la nuit, les places sont chères. Dans ce contexte, la solidarité interne est salutaire. « J'ai accueilli deux joueurs chez moi pendant une semaine », confie Mario Taveres.

Par ailleurs, le club entretient des liens avec les collectivités locales. Le conseil départemental a subventionné l'association à hauteur de 3 000 euros en 2023. Le terrain d'entraînement est garanti par la ville de Nîmes, avec qui les relations sont « très bonnes », selon Julien Masson. L'enveloppe allouée au club par la municipalité dirigée par Jean-Paul Fournier (LR) est de seulement 1 000 euros. Une somme infime par rapport au budget total de la ville (346 millions d'euros). « Notre place en Ligue 1 est nouvelle pour tout le monde. Avec nos belles performances, j'espère que la somme va augmenter », lance le coach de 54 ans.

L'ancien entraîneur de Reims évoque l'équivalent de la Ligue des champions à laquelle devrait participer Nîmes. Cette

compétition d'élite continentale représente un coût supplémentaire pour un club soutenu par une dizaine d'entreprises locales. «*La plupart préfèrent sponsoriser un club valide de troisième division comme Nîmes Olympique, parce que c'est diffusé. Le PDG de Bastide Médical, Vincent Bastide, m'a dit qu'il ne pouvait pas nous aider. C'est aberrant*», souffle Julien Masson, à propos d'un groupe qui a réalisé plus de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, très impliqué dans le système sportif local. Cette contradiction est perçue comme une énième différence de traitement.

La place des sourds dans l'écosystème sportif

Dans une fédération qui compte au total 30 000 licenciés sur l'ensemble du territoire hexagonal, le manque de moyens humains et matériels destinés au sport sourd est criant. Pourtant, les associations sportives représentent des espaces de socialisation essentiels pour la communauté sourde. Au football, cela se matérialise avec la troisième mi-temps, souvent associée au rugby, où les joueurs des deux équipes

toujours pas reconnus comme une compétition de haut niveau par l'État, à l'instar de tous les sports non présents aux Jeux olympiques et paralympiques. Sébastien Messenger reconnaît un «*choix politique*». En conséquence, cet événement passe toujours sous les radars médiatiques.

Néanmoins, des dispositifs émergent, par exemple avec le Comité paralympique et sportif français, qui a récemment décidé d'accompagner le sport sourd. «*Sur le budget global de 300 000 euros pour les Deaflympics 2022, l'État a donné un tiers, et les médaillés ont été reçus par la ministre des Sports à leur retour. C'est peut-être un grain de sable au regard de leurs cent ans d'existence, mais on avance*», assure Sébastien Messenger. Deux joueurs nîmois pourraient être du voyage à Tokyo, lieu de la prochaine édition en 2025. En effet, Yassin Mezian et Éric Casimiro, du haut de ses 19 ans, font partie de l'équipe de France, médaillée d'argent en 2022, avec laquelle ils s'envoleront en Turquie en juin pour l'autre Euro de football.

En attendant de concrétiser leurs rêves internationaux, avec le maillot

des Bleus pour les uns, celui de leur sélection nationale pour les autres, les Nîmois s'entraînent sous le soleil en suivant les consignes de Mario Tavares, particulièrement investi auprès de ses joueurs pendant la séance. Après avoir répondu à plusieurs obligations en tant que président du club, Julien Masson enfiler ses crampons et rejoint ses camarades pour la suite de l'entraînement. Sur un terrain partagé avec une équipe du club féminin Nîmes Métropole, deux heures d'efforts dans la bonne humeur entre exercice de conservation de ballon, course et opposition. Pour les sourds et les malentendants, le maître-mot en football est l'anticipation.

En dehors du terrain, Julien Masson s'apprête à lancer un appel auprès du district départemental afin d'attirer de nouveaux joueurs. «*Les jeunes ne savent pas qu'on existe*», souligne le président, qui rêve d'ouvrir une section féminine de futsal. Concernant les joueurs étrangers, le club ne compte plus en recruter et son président redoute de ne pas avoir un effectif suffisant pour continuer la saison prochaine. ❌

▼ La section foot de l'Association sportive des sourds (ASS) de Nîmes est au coude à coude avec Paris pour le titre de champion de France.

“ Les Deaflympics, jeux olympiques des sourds, ne sont toujours pas reconnus comme une compétition de haut niveau par l'État. ”

se réunissent pour échanger autour d'un apéritif convivial. «*Ce temps est primordial pour souffler par rapport à nos difficultés quotidiennes de communication*», raconte Julien Masson.

Les sportifs sourds, qui disposaient avant de leur propre fédération, sont intégrés à la FFH depuis 2008. «*Cet épisode a marqué un vrai bouleversement, explique Sébastien Messenger, ancien conseiller technique national handisport, référent sur les sports sourds. C'était très complexe car, de notre côté, nous ne parlions pas la langue des signes. Les sportifs sourds, eux, étaient dans leur univers clos depuis des années. C'était un public que nous ne connaissions pas. C'est comme un couple qui a appris à se connaître.*»

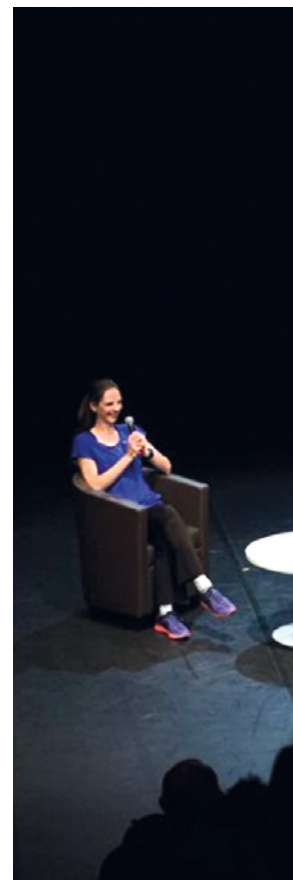
Cette année olympique sur le sol français, teintée de polémiques, est l'occasion de rappeler qu'il s'agit aussi du centième anniversaire de la naissance des Jeux internationaux silencieux. En parallèle des JO de 1924, accueillis à Paris, un distinguo est officialisé entre le mouvement handisport et les sourds, avec la création des Deaflympics. Ces jeux olympiques des sourds ne sont



ENTRETIEN

« Il y aurait beaucoup à faire pour que les JO soient plus adaptés à notre époque »

Depuis 2019, **FRÉDÉRIC FERRER** se livre à un marathon théâtral afin d'être en phase avec son sujet, les Jeux olympiques. En quinze épisodes consacrés à autant d'épreuves, son *Olympicorama* révèle avec érudition et humour les enjeux plus ou moins cachés de l'événement sportif.



Propos
recueillis par
Anaïs Heluin

Géographe de formation, vous traitez de l'écologie depuis 2005, à travers des conférences théâtrales que l'on peut qualifier de « décalées » et des spectacles. Comment en arrivez-vous au sport, non pas seulement à l'approche des Jeux olympiques mais dès 2019 ?

Frédéric Ferrer : L'idée vient de l'équipe de la Villette, à Paris. Lorsqu'elle me propose, en 2018, de faire quelque chose sur les Jeux olympiques, je sors d'une expérience qui m'a passionné. En réponse à une commande du Festival d'Avignon et de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) pour les 20 ans des Sujets à vif – créations conçues par deux artistes de champs disciplinaires différents –, j'ai réalisé en 2017 douze spectacles avec à chaque fois un invité. Si, dans mes créations personnelles, je traitais jusque-là de sujets qui me sont familiers, liés à l'écologie, aborder cette fois des problématiques qui ne sont pas les miennes, notamment celles de la danse, a été très réjouissant. La proposition de la Villette me promettait de retrouver cette joie d'être en terrain inconnu, car je ne connais rien à la plupart des épreuves des JO. L'idée de monter plusieurs spectacles consacrés chacun à une épreuve, sur six saisons, s'est vite imposée : pour parler de performances sportives, il s'agissait de réaliser une performance théâtrale, une sorte de marathon.

Vous qualifiez votre rapport aux Jeux olympiques de « célébration » et de « questionnement ». De quelle nature est ce dernier ?

Célébrer les Jeux olympiques, pour moi, c'est un peu comme fêter le centenaire de la Révolution française. Pour que ça ait du sens, il faut aborder l'objet par plusieurs angles, en passant par différentes disciplines. Ce que je pratique de longue date dans mes spectacles. Le plus souvent seul en scène, j'incarne un personnage de conférencier toujours un peu débordé par son sujet. Pour ce qui est des JO, il me semblait déjà important d'interroger ce que peut bien dire de l'humanité cette manifestation plus ancienne que les trois monothéismes. Ensuite, en enquêtant sur les quinze épreuves que j'ai choisies, j'ai cherché

à savoir ce que chacune pouvait nous poser comme questions essentielles sur aujourd'hui ou hier. La seule représentation ou non d'une épreuve aux Jeux olympiques témoigne d'enjeux politiques et géopolitiques majeurs. Interroger cet événement sportif, c'est interroger le monde.

Vous avez consacré votre dernier épisode au breaking, qui fait en 2024 son entrée aux JO avec trois autres sports : l'escalade, le skate et le surf. Cette nouveauté, qui semble témoigner du désir du Comité international olympique (CIO) de faire des Jeux l'image des sociétés actuelles, n'est pas sans poser de questions. Ce que vos deux invités, Ilyes Zoo et Pac Pac (vous conviez à chaque épisode un ou deux sportifs qui s'expriment en deuxième partie de spectacle), n'ont pas manqué d'exprimer.

Après avoir consacré mon exposé personnel aux origines du breaking – expérience politique et artistique passionnante qui naît dans les rues du Bronx au début des années 1970, à partir d'une situation sociale rendue insupportable par le dénuement dans lequel est laissé ce quartier par la ville de New York –, j'ai laissé à mes invités le soin d'exprimer leur position quant à l'entrée de leur discipline aux JO. Leurs réserves tiennent à la dimension artistique du breaking, que tous les danseurs tiennent pour centrale. Que veut dire alors faire passer une pratique artistique dans le domaine olympique ? Comment note-t-on un art ? On touche là à des questions éthiques et philosophiques qui sont tout aussi riches que le contexte historique d'apparition de cette culture.

Ma distance par rapport à ces sujets me permet de voir les choses différemment de mes invités, et ce contraste est au cœur de mon travail. Je mets souvent en scène cette distance, en montrant par exemple des films que j'ai réalisés avec ma collaboratrice Clarice Boyriven lors de mon voyage à Olympie, ou des images où l'on me voit m'essayer à l'une ou l'autre des disciplines. Mélanger cette matière personnelle à des connaissances acquises autrement est très réjouissant pour moi ; c'est ce frottement que je cherche dans chacune de mes conférences.



© HELOÏSE PHILIPPE

Ces breakers viennent à la suite de nombreuses personnalités ayant soulevé d'importantes questions dans le cadre des JO. En quoi était-il important pour vous de parler de plusieurs d'entre elles ?

Dans mon travail de recherche sur chaque épreuve (à la fois sur le terrain, dans les livres et auprès de chercheurs), j'ai en effet rencontré des athlètes qui ont suscité des questions, voire soulevé des problèmes, pour des raisons très différentes : leur nationalité, leur sexe ou leur pratique sportive. Loin d'être anecdotique, cet aspect révèle combien la manifestation est le miroir de son époque, notamment de ses injustices et de ses conflits.

Prenons le sujet des sportives intersexes. Combien, tout au long de l'histoire de l'olympisme, ont subi de leur gré ou non des traitements ou des opérations visant à ôter de leur corps les gonades responsables d'un taux de testostérone trop élevé pour qu'elles soient considérées comme des femmes par les instances des JO ? Celles qui ont refusé ces mutilations ont été exclues. La plus connue est Caster Semenya, grande championne de 400 et 800 mètres. Née avec ce qu'on appelle des différences de développement sexuel (DSD), elle a refusé le traitement qu'a imposé le CIO à toutes les personnes dans son cas à partir de 2018. Elle se bat aujourd'hui contre ces règles qui enferment et excluent de nombreuses femmes du milieu olympique. La définition de la « femme » établie par le CIO pour trancher dans les cas « compliqués » est très excluante. Le monde de l'olympisme est binaire, contrairement au monde réel.

Vous évoquez aussi des personnalités qui ont fait des Jeux une forme de tribune pour exprimer leurs combats. Sont-elles nombreuses ?

Je parle en effet, entre autres, des athlètes afro-américains Tommie Smith et John Carlos, qui sur leurs podiums de médaillés d'or et de bronze à l'épreuve du 200 mètres ont, pendant les JO de 1968, levé une main gantée de noir tout au long de l'hymne américain en signe de protestation contre la ségrégation raciale. De la même manière que les athlètes non conformes, ils ont été exclus par la suite des JO.

▲ La séance d'*Olympicorama* consacrée au saut en hauteur.

Plusieurs épreuves d'*Olympicorama* sont en tournée. Les dates sont sur www.verticaldetour.fr

Six épreuves d'*Olympicorama* seront reprises à la Villette les 25, 27 et 29 juin ainsi que les 2 et 4 juillet.

Frédéric Ferrer présente aussi jusqu'au 19 juin deux de ses *Cartographies* au Théâtre de l'Atelier à Paris. www.theatre-atelier.com

La norme en matière olympique a toujours été à l'instrumentalisation des sportifs par les nations participantes. J'évoque par exemple le cas très éloquent de la gymnaste roumaine Nadia Comăneci, utilisée par le dictateur Ceausescu pour légitimer sa volonté de non-alignement avec les autres pays du bloc de l'Est. Nombreuses sont les dictatures qui ont fait des JO un instrument de leur pouvoir. Adolf Hitler l'a fait avec les Jeux de 1936 organisés à Berlin, surtout à travers le handball, qui fait alors sa première apparition aux JO et qui va suivre ensuite l'expansion de l'armée allemande.

À l'origine, les Jeux olympiques étaient pourtant pensés comme un moment de trêve entre les nations en guerre, et même comme l'occasion de promouvoir un esprit anti-nationaliste...

Ces vertueux objectifs de départ n'ont jamais été atteints. Nous ne savons pas encore ce qui va advenir lors des JO 2024, mais les guerres de la Russie contre l'Ukraine et entre Israël et le Hamas vont nécessairement avoir un impact sur la physiologie des Jeux. Il peut arriver aussi que ces derniers aient une influence sur la situation géopolitique, comme cela a été le cas avec la visite en 1971 d'une équipe de tennis de table américaine en Chine, qui a fait basculer le monde de la guerre froide vers une forme de coexistence pacifique. J'ai consacré un épisode à cette « diplomatie du ping-pong ».

“ Les Jeux sont le théâtre de l'anthropocène, et si l'on continue à toujours vouloir aller plus haut on va se faire très mal. ”

Faudrait-il transformer, réinventer les Jeux ?

Il y aurait beaucoup à faire pour que les JO soient plus adaptés à notre époque, notamment sur le plan écologique. Je ne soupçonnais pas, avant *Olympicorama*, combien les JO pouvaient rejoindre les questions du climat et du rapport au vivant, sur lesquelles je travaille beaucoup par ailleurs. Depuis l'organisation d'une telle manifestation jusqu'au fonctionnement de chaque discipline, tout dans le sport actuel contribue à la pollution et au réchauffement climatique. Je dis par exemple dans l'épisode consacré au saut en hauteur que tout le matériel nécessaire à cette épreuve est dérivé du pétrole.

Les Jeux sont le théâtre de l'anthropocène, et si l'on continue à toujours vouloir aller plus haut on va se faire très mal. Le sport questionnant les limites de nos corps, du vivant, il peut être un endroit idéal pour poser la question des nouveaux records à inventer. Au fil de mes explorations, je n'ai trouvé dans l'histoire des JO qu'une seule épreuve de lenteur : la nage sous l'eau, en 1900. Pourquoi ne pas prendre cette direction ?

À quoi vont ressembler vos Jeux olympiques ?

Ma compagnie Vertical Détour est installée au Centre de réadaptation de Coubert, en Seine-et-Marne, depuis 2016, et y développe un projet de fabrique artistique dit « Le Vaisseau », combinant accueil d'équipes artistiques en résidence et développement de projets artistiques partagés à destination des patients. Pendant le mois de juillet, nous allons faire une tournée dans toutes les communautés de communes de la Seine-et-Marne des différentes épreuves d'*Olympicorama*, avec comme invités non plus des sportifs olympiques mais des sportifs locaux. ✖



◀ Une action du collectif le Revers de la médaille au jardin du Luxembourg, à Paris.

SPORT

ET LUTTES



◀ La joueuse de tennis japonaise Naomi Osaka répond à une interview avec un masque portant le nom de George Floyd.

Les athlètes lèvent-ils toujours le poing ?

Partout dans le monde et à toutes les époques, des sportifs ont pris position contre des régimes autoritaires ou les discriminations, parfois au péril de leur carrière.

Lucas Sarafian



C'est un mythe bien répandu : le sport ne serait pas politique. Emmanuel Macron en rêve. « *Je pense qu'il ne faut pas politiser le sport* », lâche-t-il en novembre 2022. Le chef

de l'État participe alors à un sommet international à Bangkok. Interrogé sur la Coupe du monde de football au Qatar, il botte en touche. Le bilan carbone de l'événement ? Balayé. Le non-respect des droits humains du pays hôte ? Ignoré. Les conditions d'attribution de ce mondial ? Rien à ajouter. En clair, le sport serait un petit univers hermétique à un quelconque mouvement ou discours politique.

Cette vision est présente dans de nombreuses institutions sportives. Durant ce mondial au Qatar, plusieurs sélections nationales ont envisagé que leur capitaine porte un brassard aux couleurs arc-en-ciel, en signe de soutien à la communauté LGBT dans ce pays qui ne leur reconnaît aucun droit. L'initiative a été fermement refusée par la Fédération internationale de football (Fifa).

La vision d'un sport apolitique est contredite par Carole Gomez, chercheuse en sociologie du sport à l'Institut des sciences du sport de l'université de Lausanne (Issul). Selon elle, cette perception est dénuée de toute réalité : « *Contrairement à ce qui est souvent dit, le sport a toujours été traversé par des enjeux politiques, et des sportifs ont pu s'exprimer sur divers sujets de manière discrète ou plus visible.* »

De nombreux exemples historiques viennent appuyer sa thèse. En 1938, le cycliste italien Gino Bartali remporte le Tour de France. Lorsqu'il monte sur la plus haute marche du podium, l'athlète refuse

d'exécuter le salut fasciste. Un mois plus tôt, pourtant, les joueurs de l'équipe nationale italienne de football l'avaient fait alors qu'ils venaient de remporter la Coupe du monde face à la Hongrie.

En 1967, la légende de la boxe Mohamed Ali refuse de servir l'armée américaine dans la guerre du Vietnam. La même année, la coureuse Kathrine Switzer ose prendre le départ d'un marathon à une époque où les femmes n'ont pas le droit de courir plus de 800 mètres en compétition internationale. En 1968, aux Jeux olympiques de Mexico, les sprinteurs afro-américains Tommie Smith et John Carlos, 1^{er} et 3^e lors de la finale du 200 mètres, montent sur le podium et lèvent le poing en signe de protestation contre la discrimination raciale aux États-Unis. Ils sont soutenus par l'Australien Peter Norman, qui, sur la 2^e marche du podium, arbore un badge de l'Olympic Project for Human Rights.

Visibilité

Plusieurs cas de figure similaires existent. Pourtant, difficile d'y voir un mouvement massif de politisation du sport. « *Les sportifs ont toujours eu des expressions politiques. Ce qui a changé, c'est que l'impact de ces prises de position est plus important depuis quelques années car la visibilité du sport est bien plus forte : des dizaines de pays diffusent les événements internationaux et les enjeux économiques se sont démultipliés. Certaines paroles de sportifs sont plus relayées, elles traversent donc d'autres sports et atteignent bien plus de monde* », développe Carole Gomez.

Aujourd'hui, les sportifs sont nombreux à s'exprimer et à prendre position sur des sujets de société. « *C'est presque*

un retour à la première saison de la politisation des sportifs dans les années 1930, quand des athlètes protestaient contre des régimes autoritaires », observe Paul Dietschy, professeur d'histoire contemporaine spécialiste du sport à l'université de Franche-Comté.

Black Lives Matter figure comme un point de bascule. Nombreux sont les athlètes à avoir mis un genou à terre. C'est en 2016 que Colin Kaepernick lance le mouvement. La star du football américain et quarterback (poste offensif) des 49ers de San Francisco, s'agenouille pendant l'hymne de son pays. En pleine campagne présidentielle, il s'oppose aux violences policières systémiques aux États-Unis. Il n'a plus retrouvé de club après ce geste. Mais son message politique s'est déployé.

« *Ce geste de protestation a beaucoup été reproduit* », raconte Carole Gomez. La joueuse de football américaine du Reign de Seattle Megan Rapinoe et l'icône du basket LeBron James l'ont imité quand les manifestations se sont multipliées à la suite de la mort de George Floyd. Le symbole a même atteint le monde si aseptisé de la Formule 1. Avant le départ du grand prix d'Autriche en 2020, ce sont 13 pilotes qui ont mis le genou à terre.

Partout dans le monde, des athlètes ont pris position et de nouvelles voix ont émergé. En Afghanistan, les joueuses de l'équipe nationale de football ont tenté d'alerter à de multiples reprises la Fifa sur les abus sexuels que certaines avaient subis de la part des dirigeants de leur fédération. En Inde, des lutteuses de haut niveau ont dénoncé pendant des mois les agressions sexuelles du président de leur fédération. En Turquie, l'équipe nationale féminine ►►

» de volley, l'une des favorites des prochains Jeux olympiques à Paris régulièrement ciblée par les critiques venues de groupes ultraconservateurs, défie la politique islamique et nationaliste de Recep Tayyip Erdogan.

« Les mobilisations sociétales imprègnent de plus en plus le monde du sport. Mais il faut admettre que ce sont des figures plutôt connues dans leur discipline qui prennent position. Même si leur parole est contrôlée, par leurs agents par exemple », affirme Valentin Guéry, chercheur postdoctoral rattaché à l'Institut des sciences sociales du politique de l'université Paris-Nanterre. En effet, ce sont les athlètes « starisés » dans leur discipline, conscients de leur influence, qui s'engagent le plus.

En 2020, année du déploiement de la pandémie de covid, l'attaquant de Manchester United, le footballeur Marcus Rashford milite pour que la politique des repas gratuits distribués aux enfants les plus pauvres d'Angleterre soit prolongée pendant les vacances, obligeant le gouvernement conservateur de Boris Johnson à aller plus loin dans

« Ce sont les athlètes « starisés » dans leur discipline, conscients de leur influence, qui s'engagent le plus. »

le budget alloué à ces « free meals ». La même année, lors de l'US Open, c'est la tennismen japonaise – l'une des plus talentueuses dans son sport – Naomi Osaka qui porte, en entrant sur le court à chaque match, un masque avec le nom d'une victime afro-américaine tuée par la police ou à la suite de violences racistes.

Omerta sur certains sujets

En France, les joueurs de l'équipe de France Kylian Mbappé et Antoine Griezmann ont dénoncé les violences policières en soutenant Michel Zecler, ce producteur de musique agressé par des policiers en 2020. L'attaquant du Paris-Saint-Germain a été l'un des premiers sportifs français à s'exprimer après la mort de Nahel, cet adolescent de 17 ans

▼ Le 23 août 2017, à New York, soutien au quarterback Colin Kaepernick, qui s'était agenouillé pendant l'hymne états-unien lors de matchs, pour protester contre les violences policières.

tué par la police à Nanterre (Hauts-de-Seine) en juin 2023. « La question anti-raciste fédère la communauté sportive. Il y a un mouvement de bloc », ajoute Valentin Guéry.

Des athlètes ont porté d'autres sujets. Les footballeuses Megan Rapinoe et Ada Hegerberg, l'attaquante norvégienne de l'Olympique lyonnais, militent pour l'égalité des primes dans leurs sélections nationales respectives. Quelques voix ont aussi soutenu la cause palestinienne. Le milieu offensif français du Real Betis Nabil Fekir a appelé au retour de « la justice et la paix ». La légende française du football français Éric Cantona a aussi soutenu le peuple palestinien : « "Free Palestine" signifie qu'il faut arrêter d'enfermer près de 2,3 millions de Palestiniens, dont la moitié sont des enfants, dans la plus grande prison à ciel ouvert. »

« Il y a une politisation croissante. Mais, au demeurant, c'est extrêmement faible. Les sportifs ne s'expriment quasiment jamais quand on les interroge sur la situation politique d'un pays. Les prises de position politiques restent rares », relativise Carole Gomez. « Les athlètes ne s'épanchent pas sur le paysage politique de leur pays. Ils sont peu nombreux à s'être opposés publiquement à Marine Le Pen lors du second tour de la présidentielle en 2022, contrairement à 2002, quand de nombreux sportifs ont signé des pétitions contre Jean-Marie Le Pen », pointe Valentin Guéry.

« Depuis une dizaine d'années, des champions veulent s'exprimer davantage, reconnaît le chercheur Paul Dietsch. Ils savent qu'ils ont de l'influence et l'utilisent pour promouvoir les valeurs sociétales qu'ils veulent défendre. Mais il y a des omertés sur certains sujets. Sur la question de l'homosexualité ou les droits LGBT, c'est un peu plus timide. » Même si certains sportifs s'investissent dans cette cause.

En 2019, Antoine Griezmann, dans une interview accordée au média LGBT *Têtu*, lâche : « L'homophobie n'est pas une opinion, mais un délit. Et désormais si un joueur tient des propos homophobes sur le terrain, je pense que j'arrêterai le match. Parce qu'il faut que ça change. » Des propos très commentés dans le football, sport très timide en matière de lutte contre l'homophobie. En mai 2023, alors que la Ligue de football professionnelle (LFP) organise durant un week-end sa campagne contre l'homophobie, plusieurs joueurs de Ligue 1 et de Ligue 2 préférèrent déclarer forfait plutôt que de porter un maillot aux couleurs arc-en-ciel. En clair, des progrès restent à faire. ✕



► Image extraite du documentaire *Suite*, réalisé par Emma Oudiu, disponible sur YouTube : urlz.fr/qaht



SUITE

**VIOLENCES
SEXISTES
ET SEXUELLES**

Le long marathon contre l'omerta

Milieu fermé où une grande partie des licencié-es sont mineur-es, le sport français a fait face en 2020 à un mouvement de libération de la parole. Quatre ans après, pourtant, les fédérations ne semblent pas avoir pris la mesure du problème.

**Daphné
Deschamps**

Une « *inertie* » face à des « *violences systémiques* » dans un milieu pratiquant « *l'omerta* » et n'ayant « *pas été suffisamment habitué à rendre des comptes publiquement* ». Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur la gouvernance du sport et les fédérations sportives ne mâche pas ses mots sur la gestion – ou plutôt son absence – de la question des violences physiques, sexuelles, sexistes ou psychologiques dans le milieu sportif.

Rendu public en janvier après plusieurs mois d'enquête et d'auditions, ce rapport porte sur la gouvernance financière des fédérations, les discriminations et les manifestations de haine, et surtout la question des violences dans le sport. Ses conclusions sont sans appel : malgré des dispositifs mis en place en 2020 après une première vague de prises de parole, les défaillances restent multiples, et les préconisations ne sont pas appliquées.

Parmi les soixante-deux recommandations qu'il formule, le rapport insiste sur la nécessité d'un « *dispositif de contrôle externe au milieu sportif* ».

Il faut dire que le monde du sport français a fermé les yeux sur les violences sexistes et sexuelles en son sein pendant des décennies, et qu'il continue aujourd'hui de le faire. Contrairement à d'autres pays qui se sont penchés sur le sujet dès les années 1990, il a fallu attendre 2009 pour voir une enquête nationale en France. La seule existante à ce jour et qui, déjà, établissait que le taux de sportif-ves ayant été exposé-es à des violences sexuelles était de 11,2% chez les interrogé-es, contre 6,6% hors de la sphère sportive, pointant un contexte particulier pouvant induire plus facilement de tels actes.

Les auteur-ices de l'enquête estimaient en outre que, si l'on prenait en compte celles et ceux qui manquaient de certitudes concernant leur exposition à des violences, ce taux grimperait à 17%.

Aujourd'hui, les chiffres sur ce sujet ne proviennent pas du ministère des Sports, mais de diverses instances extérieures. Un rapport du Conseil de l'Europe établit par exemple qu'un enfant sur sept subira des violences sexuelles dans un milieu sportif avant sa majorité.

Un autre, de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase), établit que, parmi les 5,5 millions d'adultes victimes de violences sexuelles dans leur enfance, 150 000 l'ont été dans le milieu sportif.

Un troisième enfin, de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise), pointe le cœur de l'omerta autour de ces violences : quand les enfants victimes de ces abus réussissent à en parler, dans 60% des cas, « *le confident ne fait rien* ».

« *Après un témoignage, dans le monde sportif plus qu'ailleurs, la plupart des enfants se heurtent au néant* », ►►

» résume ainsi le rapport de la commission d'enquête parlementaire.

Primauté des objectifs de performance

Fin 2019, le média indépendant Disclose publie une enquête massive, révélant soixante-dix-sept affaires de pédophilie au sein de vingt-huit fédérations sportives françaises. Peu de temps après, la patineuse Sarah Abitbol publie son livre, *Un si long silence*, qui fait office « d'électrochoc », et lance une vague de témoignages qui s'inscrit en plein dans la vague MeToo.

Une loi à son nom vient d'être adoptée à l'Assemblée nationale : elle prévoit notamment la consultation annuelle et automatisée des casiers judiciaires des encadrant·es, ainsi que celui du fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles (Fijais). Et un éloignement définitif des milieux sportifs de toute personne déjà condamnée pour infraction sexuelle ou violente, accompagné de mesures légales pour le garantir. Votée à peine un mois après le rapport de la commission d'enquête parlementaire, c'est une première avancée légale, mais loin d'être suffisante.

« *Le sport est un milieu violent sur beaucoup d'aspects, avec une très forte présence des violences sexuelles* » avance Emma Oudiou. Cette athlète qui visait les Jeux olympiques de Paris 2024 avec la Fédération française d'athlétisme (FFA), après dix ans de pratique à un haut niveau et des sélections en équipe de France, a mis fin à sa carrière en 2021. Victime de violences lorsqu'elle était mineure, elle choisit de prendre la parole sur les abus qu'elle a subis dès 2018, et en fait un documentaire, *Suite*, dans lequel elle s'exprime avec cinq autres athlètes sur l'omerta et l'inaction des fédérations sportives.

Mais la jeune femme raconte s'être presque heurtée à un mur quand elle a voulu témoigner : « *Parler, c'est déjà vivre des violences quand on se retrouve face à des institutions qui ne comprennent pas, ou ne veulent pas comprendre*, explique-t-elle. *Individuellement, certain·es entraîneur·ses et responsables m'ont soutenue, mais la FFA, pas du tout.* » L'entraîneur qu'elle dénonçait a bien été écarté des équipes jeunes, mais pas sanctionné, et Emma Oudiou reste marquée par des propos tenus à son encontre par le président de la FFA de l'époque, qu'elle décrit comme « *très graves, insultants, et qui démontrent une méconnaissance totale des dossiers et de la complexité de ces affaires* ».

Depuis, l'athlète relève bien de petites évolutions dans sa fédération, avec une charte interne au niveau fédéral,

l'arrivée de juristes et, surtout, la mise en place d'une adresse mail de signalement. « *Mais, selon les retours que j'en ai, ce n'est pas suffisant, soupire-t-elle. Les retours, quand ils existent, sont inadaptés.* »

Pour Emma Oudiou, l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris révèle les priorités des fédérations, qui ont des objectifs de performance plutôt que de gestion de ces questions pourtant majeures. « *Beaucoup décident de mettre la poussière sous le tapis, et on observe de fortes difficultés à trouver une politique efficace mêlant protection, sensibilisation et sanctions.* »

De fait, les fédérations sportives ont tendance à attendre les décisions de justice avant de mettre des mesures en place. « *Quand un signalement est fait à*

“ On observe de fortes difficultés à trouver une politique efficace mêlant protection, sensibilisation et sanctions. ”

la fédération, il y a des mesures suspensives qui peuvent aller jusqu'à six mois, à la suite desquelles une commission disciplinaire interne a lieu. Une procédure judiciaire prend beaucoup plus de temps que cela, sans parler des classements sans suites, qui sont extrêmement nombreux. »

Sur un plan plus large, les enquêtes du ministère de l'Intérieur montrent que seules 2% des victimes majeures de violences sexuelles hors cadre familial portent plainte. Le ministère de la Justice décompte moins de 15% de condamnations à la suite d'un dépôt de plainte pour viol. Selon une étude de l'Insee, seuls 0,6% des viols ou tentatives de viol donnent lieu à une condamnation.

« *Il y a une frilosité, presque une peur de la part des institutions, et c'est plus facile de renvoyer systématiquement à la décision de justice*, résume Emma Oudiou. *Sauf que les victimes restent sans réponse, n'obtiennent pas justice, sont écartées de leur sport, mettent fin à leur carrière, tandis que les auteurs de violences restent en poste.* »

Une histoire qui est loin d'être nouvelle : en 1991, Catherine Moyon de Baecque, championne de France de lancer de marteau, porte plainte à la suite d'un viol dans le cadre d'un stage de la FFA. Malgré la condamnation de ses violeurs et la reconnaissance de la responsabilité de l'État, elle est évincée de l'équipe de France, et sa fédération

tente d'étouffer le scandale. Preuve des avancées récentes et des effets de MeToo, trente ans après avoir été écartée de son sport, Catherine Moyon de Baecque a été nommée coprésidente de la Commission de lutte contre les violences sexuelles et les discriminations du Comité olympique français pour Paris 2024.

Enfants en danger

Un dispositif du ministère des Sports a bien été mis en place il y a quatre ans. Cette cellule, Signal-sports, a enregistré plus de 1 800 signalements, mettant en cause plus de 1 200 personnes. 78% des victimes étaient mineures au moment des faits. La question de la pédophilie est centrale dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport, comme l'explique Francesca Pasquini, députée écologiste, dont une partie du travail à l'Assemblée nationale porte sur les droits des enfants.

En parallèle de la commission d'enquête parlementaire, la députée a commandé un rapport à la Commission nationale consultative sur les droits de l'homme (CNCDH) sur les mêmes questions. Celle-ci a formulé quinze recommandations, dont la création d'un centre indépendant pour l'intégrité sportive, chargé de contrôler les intervenants des fédérations et d'être vigilant lors des compétitions. « *Nombre des témoignages d'abus viennent de sportifs de haut niveau qui effectuent de nombreux déplacements très jeunes. Souvent les abus découlent de l'emprise de l'entraîneur, seul référent adulte sur place*, explique la députée. *Mais les enfants qui se déplacent plus ponctuellement peuvent aussi être des victimes. Ils sont moins visibles, mais ces abus sont tout aussi fréquents.* »

Que faire face à une situation d'une telle ampleur ? « *Il faut agir à tous les niveaux, aller dans les clubs locaux, mettre en action de bonnes pratiques, et pas seulement au niveau national* », argumente Francesca Pasquini. « *Il reste encore beaucoup de sensibilisation et de prévention à faire sur ce que sont les violences sexuelles, sur le rapport au corps, à l'entraîneur·se, aux autres athlètes* », renchérit Emma Oudiou.

« *Certaines fédérations sont plus ouvertes que d'autres, on l'a vu lors des auditions de la commission d'enquête*, témoigne Francesca Pasquini. *Le travail effectué ces derniers mois doit faire prendre conscience qu'un mouvement est en cours et qu'il faut se débarrasser de certaines personnes à la tête de fédérations : elles font partie d'une époque révolue et sont complètement fermées à ce mouvement.* » ❄️

GENRE

Personnes trans : quelle inclusion ?

Le Comité international olympique a laissé les fédérations sportives prendre position sur le sujet. Si de nombreuses discriminations demeurent, la situation évolue peu à peu.

Malika Butzbach

Lorsqu'elle évoque ce souvenir fort, la voix d'Alix tremble un peu. « J'ai rencontré Alexia Cerenys, la première joueuse de rugby trans, en 2018 lors d'un événement LGBT. C'était la première fois que je voyais une personne trans qui faisait le même sport que moi. A posteriori, je pense que cette rencontre fait partie des choses qui m'ont aidée à passer le pas de la transition. »

Née homme, Alix évolue au poste de demi de mêlée dans son équipe de rugby du Nord depuis ses 10 ans. « Je ne me suis jamais sentie à ma place dans mon corps, et encore plus dans les vestiaires », raconte-t-elle posément. C'est aussi ce mal-être qui l'a poussée à arrêter le sport lorsqu'elle a commencé ses études supérieures, à 18 ans. Presque huit ans après, c'est en tant que femme qu'elle a de nouveau chaussé ses crampons pour retrouver le terrain. « Il m'a fallu un peu de temps après ma transition pour trou-

ver le courage de recommencer le rugby. Heureusement, certains de mes coéquipiers m'ont soutenue pendant toutes ces années. C'est aussi ça la beauté des sports d'équipe ! », sourit la jeune femme.

Amaël Pradier évoque également cet esprit d'équipe lorsqu'en 2020 il annonce sa transition à son équipe de foot. « Je jouais depuis cinq ans dans ce club de la Creuse. J'en ai parlé avec le coach et mes coéquipières. S'est posée la question de savoir dans quelle équipe je jouerais. Parce que je tenais beaucoup à mes copines et à la cohésion de notre équipe, j'ai continué chez les filles. »

Avant chaque match, avec son entraîneur et sa capitaine, Amaël va à la rencontre de l'équipe adverse pour expliquer la situation. En général, tout se passe bien avec des échanges. « Une seule fois on m'a demandé ma carte d'identité. Comme je n'avais pas changé de genre administrativement, j'étais toujours une fille et c'était donc légal. » Pendant trois

ans, il va poursuivre avec cette équipe avant de devoir déménager.

Toutefois, Amaël constate une vraie difficulté pour les personnes trans à poursuivre une pratique sportive. Lui qui, en plus du foot, pratique assidûment le handball depuis dix-sept ans, l'a vécue. « Le sport fait partie de moi, mais j'avais cette idée que ce ne serait pas compatible avec la transition, et ça m'a d'ailleurs un peu retenu. Il faut dire qu'il n'y avait pas de sportifs ni de sportives trans comme modèle. » Depuis, celui qui est vétérinaire de métier a créé le compte Instagram Trans&Sports Queer pour combler ce manque et mettre en valeur les sportifs et sportives queer et trans. Aussi pour sortir d'une médiatisation limitée aux seuls débats sur l'inclusion des personnes trans dans le monde du sport.

Un pas en avant, trois pas en arrière

Concernant ce débat qui ne cesse de faire frémir journalistes et dirigeants des instances sportives, « on fait un pas en avant pour trois pas en arrière », grince Amaël. Dernière situation en date : la décision, en mars 2023, de la Fédération internationale d'athlétisme d'exclure les athlètes transgenres de la catégorie féminine. Les soupçons pèsent avant tout sur les femmes trans, « que l'on continue de voir comme des hommes », indique Amaël Pradier. « Et comme les hommes sont toujours perçus comme plus forts que les femmes, ces sportives suscitent la méfiance », complète Alix. Surtout au haut niveau.

Pourtant, les rares travaux scientifiques portant sur le sujet ne démontrent pas la persistance d'un avantage des sportives trans sur leurs adversaires. Une étude de Joanna Harper, discutée sur sa méthodologie, datant de 2015 et analysant 200 courses de huit sportives trans, montre que celles-ci sont au moins 10 % plus lentes après leur transition. Un constat partagé par une autre étude, en 2021, qui utilise les tests d'aptitude physique standardisés de l'armée. Selon les auteurs, un an après leur transition, les femmes trans perdent leurs avantages. »

▼ Alexia Cerenys, de l'équipe de Lons-Pau, a été la première joueuse de rugby transgenre.



» Face à un manque d'éléments scientifiques, les instances sportives s'appuient sur le taux de testostérone. Un indicateur qui apparaît un peu simpliste aux yeux de certains spécialistes. «*Il est important de répéter que le corps est un système, et qu'aucun biomarqueur ne permet à lui seul de comparer facilement les corps des athlètes entre eux sur le plan de la performance*», précise une étude publiée en novembre 2022, à l'initiative du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).

La balle est dans le camp des fédérations sportives. Pour les JO 2024, le Comité international olympique a renoncé à établir des directives uniformes quant aux critères de participation des sportifs intersexes et transgenres, laissant la main aux fédérations. «*Ça permet au CIO de ne pas se mouiller. Mais on peut aussi voir quelles fédérations sont prêtes à faire évoluer les choses*», observe Amaël.

Sensibiliser plutôt que séparer

Au sein de certaines, le travail a été lancé. «*Le roller derby, une fédération plus jeune qui porte haut et fort les valeurs de l'inclusivité, a été la première. Mais d'autres, plus importantes, s'en sont*

également emparées. Doucement, les choses bougent», constate Éric Arassus, de la Fédération sportive gaie et lesbienne (FSGL). C'est notamment le cas pour le rugby et plus récemment pour le handball, sous la mandature de Béatrice Barbusse.

«*Dans le sport, la plupart des fédérations en sont restées à vouloir distinguer deux catégories figées que sont les hommes et les femmes. Alors on fait au cas par cas : les personnes trans représentent moins de 1% de la population mondiale*», explique au micro de France Culture la sociologue, secrétaire générale de la Fédération française de handball (FFH) de 2016 à 2020, vice-présidente depuis. La FFH a adopté une charte sur laquelle Amaël Pradier a été invité à travailler. «*Les choses changent lorsque l'on place d'autres personnes que des hommes hétérosexuels cisgenres et blancs à la tête des instances*», constate-t-il en riant.

Un même travail de sensibilisation est fait par la FSGL. Depuis 2014, elle met à disposition des clubs une charte sport et trans, coécrite avec des associations. «*L'idée est d'inciter les clubs à prendre ces thématiques à cœur. Il est important que tout le monde – les joueurs et joueuses, le public, l'équipe encadrante – soit sensibilisé*», explique Éric Arassus.

Face au constat que certaines fédérations interdisent aux athlètes trans de concourir, une idée a émergé : la mise en place d'une catégorie spéciale. Une annonce, notamment, de la Fédération mondiale de natation pour la Coupe du monde de Berlin. «*Pourquoi faire une catégorie pour les trans ? Je suis la seule en France*», avait réagi l'athlète Halba Diouf, spécialiste du 200 mètres.

Amaël Pradier renchérit : «*Si l'on faisait ça dans le football, on devrait disputer un championnat entre cinq personnes. Autant le jouer directement aux tirs au but. Et de manière générale, nous séparer pour les compétitions, c'est nous isoler un peu plus encore*». C'est aussi l'intérêt de son compte Instagram : «*Montrer que, lors des compétitions, cela se passe bien*», explique le militant avant de se lancer dans une énumération. «*Dans le football, il y a Mara Gomez et Marcos Rojas qui jouent en Argentine, Kumi Yokoyama au Japon, mais aussi Quinn, première personne trans non-binaire à avoir remporté une médaille lors des JO de Tokyo*».

Autant d'exemples qui «*font du bien*» à Alix. «*Le système ambiant nous répète tellement que l'on n'a pas notre place dans le sport, que l'on est parfois tenté de le croire*». Lorsqu'elle doute, la rugbywoman pense à son modèle, Alexia Cerenys. «*Nous avons discuté d'une joueuse de l'équipe de France qui nous avait fait mal au plaquage. Comme quoi, que l'on soit femme ou homme, cela ne veut pas dire grand-chose*», sourit la jeune femme. ✪

“ Les choses changent lorsque l'on place d'autres personnes que des hommes hétérosexuels cisgenre et blancs à la tête des instances. ”



Jean-Pierre Siméon / Laurent Corvaisier
50 pensées sensibles de Jean-Pierre Siméon, portées par les paysages flamboyants de Laurent Corvaisier. Le grand spectacle du monde naturel en partage ! Fascinant pour petits et grands.

Dès 8 ans et pour tous, 56 pages, 19,50 €

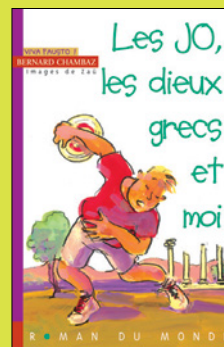
Dans toutes les bonnes librairies

La nature, le sport, les livres, ça fait grandir !



Bernard Chambaz
Anne-Lise Boutin
Le poète nous livre ses émois, et ses sensations à l'heure de Paris 2024. Loin des podiums, tout près des sportifs du quotidien.


Dès 7 ans et pour tous
36 pages, 9,50 €



Bernard Chambaz
Zaï
Le jeune Fausto découvre la Grèce, terre des jeux antiques parmi des oliviers centenaires... Un roman, toute une culture olympique !

Dès 8 ans
116 pages, 10,80 €

www.ruedumonde.fr

 editions_ruedumonde

 editionsruedumonde

R U E : D U : M O N D E

« Par le sport, j'ai appris à ne rien lâcher »

ABD-ALLAH*, 22 ans, livreur de colis, vient d'obtenir son diplôme d'éducateur sportif. Une victoire pour ce jeune homme qui a grandi en foyer et a trouvé dans le dépassement physique de la sérénité et une voie d'émancipation.

À l'âge de 5 ans, j'ai été placé en foyer par l'Aide sociale à l'enfance car mon père est décédé et ma mère souffrait de bipolarité. Durant mon enfance, j'ai fait beaucoup de bêtises, beaucoup de crises. Rien ne parvenait à me canaliser. Le sport aurait pu être le moyen parfait pour que je puisse me défouler, apprendre à gérer mes émotions, mais personne n'a jamais voulu m'inscrire dans un club. À 13 ans, mon rêve était de faire de la boxe, mais on m'a répondu : « Si tu commences la boxe, tu vas vouloir taper tout le monde ! » Préjugé. Je voulais juste gagner un peu de confiance en moi pour pouvoir me défendre si quelqu'un s'en prenait à moi. Là où j'ai grandi, savoir se défendre est quasiment obligatoire.

À l'adolescence, je me suis réfugié dans la drogue et j'ai fréquenté les mauvaises personnes au mauvais moment. Pourtant, j'ai essayé plusieurs fois de m'en sortir en cherchant une école ou une formation. Je rechutais sans cesse car je me sentais très seul et je me disais : « Ça ne sert à rien de s'accrocher car, même si je suis riche et que j'ai un bon travail, je me sentirai toujours seul et triste. » Alors je lâchais tout.

Durant tout ce temps, j'ai enchaîné les prises en charge : foyers, services d'accueil d'urgence, familles d'accueil, hôtel social... Jusqu'à ce qu'à l'âge de 17 ans je sois orienté à l'association Rencontre 93 [1]. Là, on m'a enfin demandé ce que je voulais faire. Ma seule réponse : du sport. Juste du sport. J'ai rencontré un éducateur sportif qui m'a fait faire de la lutte, m'a emmené nager à la piscine et même skier lors d'un séjour à la montagne. Un jour, j'ai décidé de l'accompagner lors d'un footing. Au bout de trente minutes de course, je n'en pouvais plus, mais je n'ai rien lâché ! Puis j'ai couru de plus en plus, et de plus en plus vite, jusqu'à courir un semi-marathon ! Mon éducateur m'a ensuite inscrit dans l'une des plus grandes salles de boxe anglaise, qui se trouve juste à côté de chez moi, et j'ai enfin réalisé un de mes rêves de gosse.

J'ai continué à me surpasser dans ces sports et, petit à petit, j'ai fait le parallèle avec ma vie. J'ai pris conscience que je ne voulais pas rester livreur toute ma vie. J'ai commencé une formation d'éducateur sportif et j'ai obtenu mon diplôme. Grâce au sport, j'ai appris à ne rien lâcher pour atteindre mes objectifs de vie. Quand je m'inscris à une course comme le semi-marathon, je me fixe toujours un chrono précis à

réaliser ; pour y parvenir, je suis obligé de me donner à fond à chaque séance d'entraînement. À force d'assiduité et de travail, j'y arrive à chaque fois.

Avant, je n'aimais pas mon corps, et c'est vrai qu'au début je n'avais pas encore ce goût pour la compétition et le dépassement de soi. Je voulais faire du sport pour être beau, me sentir beau tout simplement. J'avais honte de faire du sport car j'avais peur du ridicule, je subissais énormément le regard des autres. Avec les entraînements réguliers, mon corps a changé, évidemment, mais aussi mon esprit : pour faire des pompes ou des tractions en extérieur, devant des mecs qui en font tous les jours, faut avoir un sacré mental ! Aujourd'hui, je me fiche du regard des autres. Et je me regarde moins aussi, j'ai gagné en humilité et en tolérance.

« J'ai découvert que la solitude et la tristesse peuvent être des ressources précieuses pour améliorer les performances. »

Les ressentiments qui m'habitaient depuis l'enfance ont presque disparu. J'ai découvert que la solitude et la tristesse peuvent être des ressources précieuses pour améliorer les performances sportives. Certains sportifs ont besoin qu'on les regarde pour être performants, d'autres ont juste besoin de se rappeler à quel point ils ont été tristes, et tout ce qu'ils ont vécu de douloureux. Comme le grand champion de boxe muay thai Youssef Boughanem, que j'admire. Il est devenu orphelin à l'adolescence, alors il a décidé de quitter son quartier de Bruxelles avec son frère pour aller vivre en Thaïlande, où ils se sont perfectionnés en sport de combat, sans l'aide de personne. Ils racontent très bien comment le sport les a aidés à tenir le coup et leur a sans doute évité de mal tourner.

Parfois, lors d'une compétition ou d'un entraînement, je me répète que je ne peux pas lâcher car j'ai vécu pire que ça ; parfois, je me dis : « Est-ce que t'as vraiment mal, là ? Tu n'as pas eu plus mal que ça dans ta vie ? » Et je ne lâche pas. ✪

* Le prénom a été changé.

[1] Abd-Allah a bénéficié au sein de l'association Rencontre 93 d'un dispositif d'accueil personnalisé mis en place par le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis pour des jeunes dits « en très grande difficulté ».

ENTRETIEN

« Le sport est un outil de changement social »

EMMANUELLE BONNET OULALDJ, membre du Comité national olympique et de l'Agence nationale du sport, et **GUILLAUME DIETSCH**, enseignant en Staps, s'interrogent sur les conditions d'une approche progressiste et émancipatrice de la pratique sportive.

► Manifestation contre l'organisation des JO d'hiver à Chambéry, le 6 janvier 2024.



JEFF PACHOUD / AFP

Propos recueillis par **Nicolas Kssis-Martov**

Le sport est devenu un sujet de société incontournable en 2024. Impossible et impensable de faire l'impasse. La gauche, qui fut longtemps partagée devant la popularité de ce loisir, notamment sa dimension de haut niveau et de spectacle, dispose désormais de nombreux outils pour en façonner une perspective progressiste et émancipatrice. Seul problème, les forces politiques qui la composent seront-elles à l'écoute des militant·es et du mouvement associatif du sport populaire ? Nous avons posé la question à Emmanuelle Bonnet Oulaldj, ancienne coprésidente de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) – qui fête ses 90 ans cette année – et membre du conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et de l'Agence nationale du sport (ANS), ainsi qu'à Guillaume Dietsch, enseignant en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) à l'université Paris-Est Créteil, auteur de l'essai *Les Jeunes et le sport. Penser la société de demain* (éditions De Boeck Supérieur).

Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) approchent, ils ont soulevé de nombreuses interrogations, voire des mobilisations. Est-il possible d'être favorable à ce type d'événement sportif quand on défend une acception progressiste et émancipatrice du sport ?

Guillaume Dietsch : Compte tenu des urgences sociales et climatiques, il est légitime de poser la question de la pertinence d'organiser de tels événements planétaires. Leur impact environnemental fait de plus en plus débat dans l'opinion publique. Enfin, la promesse de Jeux « populaires » et plus « responsables » ne doit pas dissimuler le contexte socio-économique du pays : augmentation de la précarité et des inégalités sociales, coupes budgétaires importantes à l'environnement, à l'éducation, à la recherche, au sport, etc.

Emmanuelle Bonnet Oulaldj : On ne va pas se le cacher, il y a eu au sein de la FSGT, et il y a encore, des débats concernant les JOP de 2024. Le comité FSGT de Seine-Saint-Denis s'est positionné immédiatement en faveur de l'accueil des JOP,

notamment pour participer à la construction d'un héritage pour la Seine-Saint-Denis, sa population et ses clubs sportifs, en particulier sur le plan des équipements. D'ores et déjà, des débats ont lieu concernant la candidature de la France aux JOP d'hiver de 2030. Nos militant-es de la montagne sont plutôt contre, avec pour certains une implication dans des collectifs No JO, et les militant-es du ski ou encore du comité des Alpes-Maritimes entendent participer au processus de construction pour étudier dans quelle mesure ces jeux contribueraient à penser l'avenir des sports de montagne.

Faut-il renoncer aux Jeux olympiques et paralympiques ? Ma conviction est qu'il faut porter un regard critique et mener certaines luttes, par exemple sur la dimension sécuritaire de ces JOP 2024, mais, être progressiste, c'est aussi ne pas renoncer à la fête sportive populaire, à la culture de paix, au bien commun de la haute performance et, surtout, à un héritage en matière d'équipements sportifs de qualité, durables, de politiques publiques sportives qui font du sport un droit pour toutes et tous.

G. D. : Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'au boycott des JOP. Ils sont aussi vecteurs de changements et permettent de comprendre l'ampleur des défis qui s'offrent à nous pour lutter contre la crise climatique, par exemple. Les compétitions sportives internationales peuvent être un levier pour rassembler les jeunes autour d'un objectif commun : la sensibilisation aux enjeux environnementaux et humanitaires.

L'héritage des JOP sera-t-il à la hauteur de la « grande cause » et de la « nation sportive » promises par Emmanuel Macron ?

E. B. O. : Non. Les politiques publiques du sport ne sont pas épargnées par le plan d'austérité annoncé par Bercy. Le sport ne représente toujours que 0,2% du budget de l'État. La ligne budgétaire pourrait disparaître, d'autant plus que le budget des sports est amputé de 50 millions d'euros et celui de la jeunesse de 150 millions d'euros. Est-ce à la hauteur de l'ambition d'une nation sportive ?

G. D. : « Faire nation par le sport » est un slogan politiquement creux. Cette idée renvoie à l'objectif d'unité, de vivre en commun, de cultures sportives partagées. Mais le discours se heurte aux difficultés de mise en œuvre d'une politique nationale de promotion de l'activité physique et sportive sur l'ensemble du territoire, avec un objectif d'égalité d'accès. La campagne de communication « Bouger 30 minutes par jour » touche très peu les personnes les plus éloignées de la prévention des problèmes de santé par l'activité physique.

E. B. O. : Nos clubs, souvent implantés dans les quartiers populaires, nous disent observer une augmentation des inégalités motrices des enfants, avec un système de sélection qui se renforce au détriment des familles les plus pauvres, qui ont moins accès aux vacances et aux loisirs sportifs. Le professeur François Carré a dressé le constat : le covid a été une bombe à retardement pour la santé des enfants. En vingt ans, ils ont perdu 25% de leurs capacités cardiovasculaires. La sédentarité et les écrans font des ravages. La réponse doit être républicaine. Un héritage ambitieux serait d'augmenter sensiblement le nombre d'heures d'EPS dès l'école primaire, à condition d'arrêter de fermer des écoles et des classes.

G. D. : Difficile enfin de ne pas s'alarmer, par exemple, de la situation des établissements scolaires de Seine-Saint-Denis et plus largement de l'état des services publics laissés à l'abandon par l'État et certaines collectivités. L'enseignement de l'EPS doit pouvoir être garant de la promesse républicaine d'égalité des chances. Rappelons que de nombreux enfants n'ont pas d'autre expérience sportive. Pour permettre une EPS de qualité, il est urgent d'envisager une politique globale permettant un accès à des installations rénovées et de proximité, un renforcement de l'EPS obligatoire avec des moyens humains et financiers (particulièrement dans le premier degré pour les professeurs des

écoles, ou encore au lycée, au moment où les jeunes décrochent fortement de la pratique sportive), une meilleure considération de la place des apprentissages corporels et de l'EPS à l'école, en reconnaissant son rôle clé pour l'épanouissement et l'émancipation des élèves.

Plus largement, le sport est traversé par de fortes tensions (commercialisation à outrance avec le succès des salles de sport, racisme, etc.) qui révèlent paradoxalement son importance dans notre société : quels peuvent être une définition et les axes d'un sport « de gauche » ?

G. D. : Un sport « de gauche » pose la question suivante : quel projet de société et quel modèle sportif souhaitons-nous pour notre jeunesse ? Un sport « de gauche » propose une analyse critique des logiques marchandes et économiques pouvant être source d'aliénation pour les individus.

E. B. O. : Un sport « de gauche », c'est un sport qui valorise l'engagement des jeunes, qui laisse libre cours à leur créativité pour créer des espaces d'entraide et de solidarité, à l'image des clubs de montagne-escalade de la FSGT qui vont à la rencontre des migrants dans le Briançonnais. C'est un sport synonyme de démocratisation, d'accès au plus grand nombre, c'est un sport pas cher et de qualité. Comment accepter qu'une adhésion à un club pour un enfant puisse coûter 450 euros ? C'est évidemment un sport mixte, émancipateur, laïque aussi. C'est un sport où on lutte contre le patriarcat, qui reste dominant parce que les modalités d'organisation de la vie démocratique centralisent le pouvoir dans un entre-soi.

“ Les politiques publiques du sport ne sont pas épargnées par le plan d'austérité. ”

G. D. : L'émancipation de la jeunesse par le sport passe nécessairement par l'éducation. Pour penser une société plus solidaire et ainsi transmettre des valeurs liées au vivre-ensemble, les associations sportives d'éducation populaire doivent être soutenues et ainsi (re)devenir le lieu d'éducation privilégié pour la jeunesse. Pour la gauche, l'émancipation en sport consiste à rendre progressivement l'individu autonome dans sa pratique, capable de conserver son libre arbitre et ne pas être assujéti à des normes corporelles dominantes. Cette ambition renvoie au concept de « littérature physique », considérée comme la fondation d'une vie physique active, saine, durable et solidaire. Pour rendre ce projet réalisable, l'EPS à l'école doit en être le pilier, de la maternelle à l'université.

E. B. O. : En résumé, un sport « de gauche », c'est croire qu'un service public du sport est possible. Maradona disait : « *Quand tout sera privé, on sera privé de tout.* »

Le gouvernement ne semble avoir comme seul mot d'ordre que « bouger ». Une orientation que dénonce par exemple le Syndicat national de l'éducation physique (Snep). N'avoir du sport qu'une vision utilitariste pour la santé n'est-il pas un grave recul ?

E. B. O. : La FSGT était présente place de la République, à Paris, le 15 mars pour soutenir les profs d'EPS et les 4 heures d'EPS minimum à l'école. « Bouger », certes, est une belle injonction marketing, mais en effet quelle réduction et simplification culturelle ! Quand on ne fait que bouger, on n'apprend rien.

G. D. : L'histoire semble se répéter pour l'EPS. Les discours politiques actuels se fondent de nouveau sur l'objectif sanitaire. Les chiffres alarmants relatifs à la sédentarité justifient la nécessité de « faire bouger ». Pourtant, les études ont montré que les pratiques hygiénistes sont peu favorables à un engagement durable dans une vie physique active. Les enfants devraient bouger ➤

» pour être en meilleure santé et mieux apprendre. La mise en mouvement des corps est ainsi envisagée comme une propédeutique aux disciplines dites « intellectuelles ». Il s'agit de « bouger à l'école » pour favoriser la concentration et les apprentissages. Cette dichotomie témoigne d'une vision conservatrice de l'école, d'une forme de hiérarchisation entre la culture intellectuelle et la culture corporelle.

E. B. O. : On apprend quand on accède à des contenus culturels et pédagogiques qui créent des situations de jeu sportif. On apprend quand les contenus et les formes d'organisation permettent d'entrer dans l'activité, d'y rester, d'y prendre du plaisir et de progresser. C'est tout l'héritage des stages Maurice-Baquet de la FSGT dans les années 1960 : faire de l'espace sportif un lieu où l'enfant, ou l'adulte, invente lui-même les solutions de jeu. Permettre à tous les enfants de partir en classe découverte avec l'école pour pratiquer le ski ou le kayak, c'est une source d'épanouissement et d'émancipation extraordinaire ! C'est prioritaire également pour l'accès des filles au sport.

Le sport se retrouve souvent au premier plan concernant nombre de thématiques qui agitent le camp progressiste : féminisme, droits LGBTQIA+, migrants, sexisme, etc. Le sport peut-il constituer un front pour résister à la montée des populismes et de l'extrême droite ?

E. B. O. : Oui ! Si on regarde la loi immigration, quel plus bel exemple que le sport pour montrer la contribution des immigrés à la société française ? Sans droit du sol, pas de Zinedine Zidane. Pour le féminisme aussi, parce que le sport engage le corps, il permet aux femmes de s'approprier leur corps, trop souvent limité au rôle sexuel et de « réarmement démographique » ! On est dans un contexte d'intersectionnalité. Quand on lutte pour les droits des femmes, on lutte également contre le racisme, pour les droits LGBT et pour les classes populaires.

G. D. : Certaines associations sportives – comme le club de football de Lyon-La Duchère – prennent conscience de leur responsabilité sociale et ce, en parallèle du modèle sportif compétitif traditionnel. Dans le champ sociosportif, le sport est envisagé comme un moyen de prendre en compte les défis sociétaux de demain – développement durable, égalité entre les sexes, ou encore intégration des réfugiés. Pour favoriser le changement social, le sport devient un outil et non simplement une finalité. Face au sentiment de délitement du lien social et aux interrogations à l'égard du modèle d'intégration de la société, les clubs sportifs sont aujourd'hui convoqués pour renforcer les rapports sociaux et la solidarité entre les individus.

E. B. O. : La FSGT milite pour l'abrogation du contrat d'engagement républicain qui instaure d'emblée une situation de défiance de l'État envers les associations. Si ces dernières refusent de signer ce contrat dont le contenu est défini par l'État, elles perdent leur agrément et leurs subventions. Un outil dangereux, d'ores et déjà repris par certains conseils régionaux, qui pourrait affaiblir les associations les plus militantes, comme le Planning familial a déjà pu en témoigner.

Les sportifs et les sportives se positionnent parfois sur l'actualité, par exemple sur les violences policières, mais rarement sur la politique sportive ou sur le service public du sport, est-ce dommage ou logique ?

E. B. O. : Je pense que beaucoup de sportives et de sportifs militent pour un service public, mais ils ne sont pas forcément visibles. C'est le cas par exemple des athlètes qui lancent des cagnottes pour dénoncer le manque de moyens publics dans leur soutien à la préparation olympique. On retrouvera d'ailleurs ces actions dans les activités sportives les plus populaires.

G. D. : À l'image de Florent Manaudou, Teddy Riner ou encore Evan Fournier, les sportifs s'engagent de plus en plus et osent prendre la parole sur des sujets touchant à la politique sportive

de la France. On aimerait qu'ils défendent davantage le modèle français : l'EPS et le sport scolaire. Florent Manaudou l'a fait récemment, en évoquant la reconnaissance insuffisante de l'EPS au sein du système scolaire. La plupart de ces très grands sportifs ont bénéficié d'établissements publics comme l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) et/ou ont été licenciés à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). On pourrait donc attendre d'eux une demande de soutien renforcé des pouvoirs publics et de moyens à la hauteur de l'ambition politique.

E. B. O. : On n'arrête pas de marteler que le sport n'est pas politique. Souvenons-nous des mots d'Emmanuel Macron concernant la Coupe du monde de football au Qatar. Et pourtant le sport est politique, non seulement parce qu'il a toujours été instrumentalisé par les politiques, mais également parce que les orientations relatives au sport en disent long de la vision que l'on a de la société. Moins il y aura de service public et d'associations sportives animées par des bénévoles, plus l'accès au sport sera élitiste et plus les inégalités d'accès à un sport de qualité augmenteront. Il n'y a pas de miracles. Il faut également rappeler que l'évolution des politiques publiques, la multiplication des appels à projets au détriment des subventions de fonctionnement ont eu tendance à affaiblir la dimension politique des associations.

“ Sans droit du sol,
pas de Zinedine Zidane ! ”

Quelles sont aujourd'hui les forces dans le sport (associations, fédérations, personnalités) qui incarnent une alternative au modèle dominant ?

E. B. O. : J'en vois plusieurs. D'abord, les jeunes ! Je suis impressionnée par l'engagement de l'Anestaps, première organisation des étudiant·es en Staps, qui réalise un vrai plaidoyer politique en faveur du service public du sport. Tous les axes travaillés par cette association (handicap, égalité de genre, écologie, etc.) sont abordés d'un point de vue politique, de changement de système et de lutte contre les inégalités. On est loin du saupoudrage et des paillettes. C'est très important car ils et elles sont les acteurs de la société et du sport de demain.

G. D. : Dans un monde dématérialisé où s'accélère le passage d'une sociabilité traditionnelle à une sociabilité numérique, les clubs et les associations sportives de proximité ont un rôle à jouer. Au niveau local, les asso sont toujours perçues comme l'un des piliers du lien social, surtout pour les 18-24 ans. L'engagement de nombreux éducateurs et bénévoles permet l'apprentissage du vivre-ensemble, une valeur plus que jamais utile à la société. En outre, à travers l'économie sociale et solidaire, le sport est en droit de revendiquer sa contribution à l'intérêt général.

E. B. O. : Les fédérations affinitaires ou multisports sont une alternative au modèle dominant, et elles y travaillent depuis longtemps. Parce que leur objectif n'est pas celui des médailles d'or, ou parce qu'elles sont moins contraintes par un modèle économique comme celui qui finance le sport de haute performance, elles sont plus attentives aux besoins profonds de la population. Elles sont également plus soucieuses de répondre à l'enjeu social en mettant la vie associative au cœur de leur projet. Surtout, il y a les associations, les clubs, les bénévoles, qui agissent au quotidien pour faire pratiquer des activités physiques et sportives. À l'heure de l'anthropocène, de la montée de l'extrême droite, de l'avènement du libéralisme, les associations font partie de la solution. Elles sont un des derniers espaces où la solidarité continuera de vivre et de se renouveler. ✪

ABONNEZ-VOUS !

Et si vous souhaitez nous soutenir davantage : optez pour l'abonnement « BIENFAITEUR »



BULLETIN

à compléter et à retourner sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :
POLITIS - Service relations clients - 12 rue du Cap-Vert CS 40010 - 21801 Quetigny Cedex.
Tél : 03 80 48 95 36 - Courriel : abonnement@politis.fr

1. J'indique les coordonnées de la personne à abonner :

Nom* : _____ Prénom* : _____
N°* : _____ Rue* : _____
Ville* : _____ Code Postal* : _____
Email* : _____ Téléphone : _____

* Mentions obligatoires pour l'envoi de vos numéros et vos accès internet.

2. Je choisis ma formule et mon règlement :

Abonnement durée libre	ABONNEMENT CLASSIQUE		ABONNEMENT BIENFAITEUR	
	HEBDO + NUMÉRIQUE	100 % NUMÉRIQUE	HEBDO + NUMÉRIQUE	100 % NUMÉRIQUE
Prélèvement mensuel sans engagement de durée	<input type="checkbox"/> 9 €/mois pendant 6 mois puis 11,90 €/mois	<input type="checkbox"/> 5 €/mois pendant 6 mois puis 8,50 €/mois	<input type="checkbox"/> 17,90 € par mois	<input type="checkbox"/> 14,50 € par mois

Par prélèvement SEPA pour les abonnements à durée libre (JOINDRE UN RIB)

En signant ce mandat SEPA, j'autorise Politis à transmettre des instructions à ma banque pour le prélèvement de mon abonnement. Je bénéficie d'un droit de remboursement par ma banque dans les huit semaines, suivant le 1^{er} prélèvement. Plus d'informations auprès de mon établissement bancaire.

Créancier : POLITIS - 2 impasse Delaunay - 75011 Paris
N° ICS : FR53ZZ521498
Type de paiement : récurrent.

Compte à débiter :
Nom : _____ Prénom : _____
N° : _____ Rue : _____
Ville : _____ Code Postal : _____
IBAN : _____
BIC : _____
À : _____
Date : _____

Signature : _____

Veillez compléter tous les champs du mandat. IMPORTANT : n'oubliez pas de JOINDRE UN RIB.

Abonnement 1 an	ABONNEMENT CLASSIQUE		ABONNEMENT BIENFAITEUR	
	HEBDO + NUMÉRIQUE	100 % NUMÉRIQUE	HEBDO + NUMÉRIQUE	100 % NUMÉRIQUE
Règlement en une fois	<input type="checkbox"/> 149 €	<input type="checkbox"/> 109 €	<input type="checkbox"/> 220 €	<input type="checkbox"/> 180 €

Par chèque (à l'ordre de Politis) **POUR PAIEMENT EN CB rendez-vous sur politis.fr/boutique**

Délai de livraison dans la semaine suivante l'enregistrement de votre règlement. Vous pouvez acheter séparément chaque numéro de Politis au tarif de 3,90 € pour les numéros régulier, 5,50 € pour les numéros spéciaux et 6,00 € pour les hors-séries. Les informations que nous collectons dans ce bulletin d'abonnement nous aident à personnaliser et à améliorer les services que nous vous proposons. Nous les utiliserons pour gérer votre accès à l'intégralité de nos services, traiter vos commandes et paiements et vous faire part notamment par newsletters de nos offres commerciales moyennant le respect de vos choix en la matière. Le responsable du traitement est la société SAS Politis. Vos données personnelles ne seront pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la finalité de leur traitement. Les données collectées sont exclusivement destinées à Politis SAS. Elles peuvent exceptionnellement être communiquées à des partenaires de Politis sauf opposition de votre part en cochant la case suivante Nous vous invitons à prendre connaissance de notre charte de protection des données personnelles à l'adresse suivante : <https://www.politis.fr/politis-fr-cgv-cgu/> Conformément à la réglementation applicable (et notamment au Règlement 2016/679/UE dit "RGPD") vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation de vos données personnelles. Pour exercer ces droits (ou nous poser toute question concernant le traitement de vos données personnelles), vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse abonnement@politis.fr.

Politis

Président,
directeur de la publication :
François Longéras

Directrice : Agnès Rousseaux

Rédacteur en chef :
Pierre Jacquemain

Rédaction :
Hugo Boursier, Vanina Delmas,
Tristan Dereuddre, Olivier Doubre,
Pierre Jequier-Zalc, Christophe
Kantcheff (rédacteur en chef adjoint),
Léa Lebastard (stagiaire) Pauline
Migeant, Patrick Piro, Lucas Sarafian,
Maxime Sirvins, Michel Soudais
(rédacteur en chef adjoint)

Ont participé à ce numéro :
Martin Bertrand, Malika Butzbach,
Chloé Dubois, Daphné Deschamps,
Embarek Foufa, Romain Haillard,
Anaïs Heluin, Nicolas Kssis-Martov,
Jérôme Latta

Nos invité-es :
Pascal Boniface, Emmanuelle Bonnet
Oulaldj, Guillaume Dietsch, Frédéric
Ferrer, Régis Juanico, Jade Lindgaard

Direction artistique :
Louise Lebert, Vanessa Martineau

SGR : Pascale Bonnardel

Secrétariat de rédaction :
Marie-Édith Alouf, Olivier Lannuzel,
Jérôme Latta, Benjamin Vergne

Développement :
Arthur Lacour, Carole Rouaud,
stagiaires : Pierre Lanquetin,
Clémence Le Maître

Éditeur web :
Guillaume Deleurence

Responsable de la communication :
Salomé Dionisi

**Responsable administratif
et financier :**

Monique Hendrickx
2, impasse Delaunay 75011 Paris
Tél. : 01 55 25 86 86
redaction@politis.fr
politis.fr

Service Abonnement :
12, rue du Cap-Vert 21800 Quetigny
03 80 48 95 36
abonnement@politis.fr

Fondateur : Bernard Langlois
Politis est édité par : Politis,
société par actions simplifiée
au capital de 375 238 euros.

**Conseil
distribution-diffusion :**
KD

Tél. : 01 42 46 02 20
www.kdpresse.com
La distribution de Politis
est opérée par MLP.

Commission paritaire :
0127C88695
ISSN 1290-5550

Impression :
Rivet Presse
Édition BP 1977,
87022 Limoges Cedex 9
Papier certifié PEFC



Pour aller plus loin



ESSAIS

- 1. Atlas géopolitique du sport**, Lukas Aubin, Jean-Baptiste Guégan, Autrement, 2022, 96 pages, 24 euros.
- 2. Du sexisme dans le sport**, Béatrice Barbusse, Anamosa, 2022 [2017], 384 pages, 22 euros.
- 3. Sport Washing. Que sont devenues les valeurs du sport ?**, David Blough, Rue de l'Échiquier, 2020, 94 pages, 11 euros.
- 4. Géostratégix. Un monde de jeux**, Pascal Boniface et Tommy, Dunod, 104 pages, 21,90 euros, à paraître le 2 mai 2024.
- 5. Géopolitique du sport**, Pascal Boniface, Dunod, 2023, 264 pages, 9,90 euros.
- 6. La Tyrannie sportive. Théorie critique d'un opium du peuple**, Jean-Marie Brohm, Beauchesne, 2006, 244 pages, 25 euros.
- 7. Une histoire populaire du football**, Mickaël Correia, La Découverte, 2018 [poche, 2020], 416 pages, 23 euros.
- 8. Rendre les coups. Boxe et lutte des classes**, Selim Derkaoui, Le Passager clandestin, 2023, 18 euros.
- 9. Atlas du football populaire**, Yann Dey-Helle, Terre de feu, 270 pages, 18 euros, à paraître le 24 mai 2024.
- 10. Sport et civilisation. La Violence maîtrisée**, Norbert Elias, Eric Dunning, traduit par Josette Chicheportiche, Fayard, 1994, 396 pages, 33 euros.

- 11. De la « femme de sport » à la sportive. Une anthologie**, Julie Gaucher, éditions du Volcan, 2019, 400 pages, 23,50 euros.
- 12. Terrains de jeux, terrains de luttes**, Nicolas Kssis-Martov, L'Atelier, 2020, 160 pages, 16 euros.
- 13. Ce que le football est devenu : trois décennies de révolution libérale**, Jérôme Latta, Divergences, 2023, 197 pages, 15 euros.
- 14. Paris 2024. Une ville face à la violence olympique**, Jade Lindgaard, Divergences, 2024, 200 pages, 15 euros.

LITTÉRATURE

- 15. La Tranchée d'Arenberg et autres voluptés sportives**, Philippe Delerm, Folio, 2008, 146 pages, 7,40 euros.
- 16. Le Football, ombre et lumière**, Eduardo Galeano, traduit par Jean-Marie Saint-Lu, Lux, 2014, 320 pages, 20 euros.
- 17. Le Ventre de l'Atlantique**, Fatou Diome, Livre de poche, 2005 [Anne Carrière, 2003], 256 pages, 7,70 euros.
- 18. La petite communiste qui ne souriait jamais**, Lola Lafon, Actes Sud, Babel poche, 2014, 320 pages, 9,20 euros.
- 19. Sur le ring**, Jack London, traduit par Noël Mauberret, Phébus, 2002, 160 pages, 8,10 euros.
- 20. Les Forçats de la route**, Albert Londres, Payot, 2023, 96 pages, 6 euros.

- 21. Le Combat du siècle**, Norman Mailer, traduit par Bernard Cohen, Gallimard, Folio, 2002 [1988], 336 pages, 9,40 euros.
- 22. Dans la foule**, Laurent Mauvignier, Minuit poche 2009, 432 pages, 9,65 euros.
- 23. Autoportrait de l'auteur en coureur de fond**, Haruki Murakami, traduit par Hélène Morita, 10-18, 2011, 8 euros.
- 24. Les Terrains. Écrits sur le sport**, Pier Paolo Pasolini, traduit par Flaviano Pisanelli, Le Temps des cerises, 2012, 172 pages, 8 euros.
- 25. Jesse Owens, des miles et des miles**, Gradimir Smudja, Futuropolis, 24 euros, à paraître le 5 juin.
- 26. Football**, Jean-Philippe Toussaint, Minuit, 2015, 128 pages, 12,50 euros.

À ÉCOUTER

- Les Dégommeuses, footballeuses militantes**, Emily Vallat et Assia Khalid, « Sur les docks », France Culture.
- Les Combattantes du sport et du genre**, Charlotte Bienaimé, « Un podcast à soi », Arte Radio.
- « Du sport »**, Anne-Cécile Genre, 16 épisodes, Binge audio.
- Demain le sport, « le sport face à la transidentité », « les JO peuvent-ils vraiment être écolo ? », « handicap, l'enjeu de l'intégration dès l'enfance »**, « Les conférences franceinfo »

Droits & Libertés

N°205 avril 2024/7€

Revue de la Ligue des droits de l'Homme



HOMMAGE
ROBERT BADINTER,
L'INCARNATION
D'UNE CONSCIENCE

JEUX OLYMPIQUES
AUX SOURCES D'UN
ÉDIFICE QUI PERDURE

MALI
L'ARMÉE ET WAGNER
COUPABLES D'EXACTIONS

UNION EUROPÉENNE
Terrains d'actions
pour les droits

A paraître le 1^{er} mai 2024

L'ABONNEMENT ANNUEL
(64 PAGES, 4 NUMÉROS, PORT INCLUS)
À 25 € SEULEMENT !

POUR SE PROCURER UN NUMÉRO

<https://boutique.ldh-france.org/13-droits-libertes>

Profitez de l'offre à moitié prix sur les anciens numéros !

POUR S'ABONNER (TARIF PUBLIC)

<https://www.jedonneenligne.org/ldh/ABOHL>

POUR DÉCOUVRIR LA REVUE : www.ldh-france.org/sujet/revue-droits-et-libertes

ABONNEZ-VOUS
À DROITS & LIBERTÉS
ET SOUTENEZ LA REVUE DE LA LDH !

LA REVUE TRIMESTRIELLE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, *Droits & Libertés*, alimente, en **UNE SOIXANTAINÉ DE PAGES**, le débat citoyen sur de grands thèmes d'actualité ayant des implications politiques et sociales pour les droits de l'Homme. Les articles publiés sont rédigés par des spécialistes (universitaires, juristes, acteurs de la société civile ou militants) des domaines abordés.



Droits & Libertés

N°204 janvier 2024/7€

Revue de la Ligue des droits de l'Homme

ÉDUCATION
QUE FAIT L'ÉDUCATION
NATIONALE POUR PROTÉGER
ENSEIGNANTS ET ÉLÈVES ?

TRAVAIL
ENGAGER LA RÉVOLUTION
DE LA DÉMOCRATISATION
DU TRAVAIL

ISRAËL / PALESTINE
ISRAËL ET LA NÉGATION
CONSTANTE DU DROIT
INTERNATIONAL

LE SOCIAL
DANS QUEL ÉTAT ?



Droits & Libertés

N°203 octobre 2023/7€

Revue de la Ligue des droits de l'Homme

RAPPORT DU HEC
UN SÉRIEUX ENCORE
TRÈS ANCRÉ

RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT
LES LIBERTÉS ACADEMIQUES
EN RECUL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
UNE ESPAGNE FRACTURÉE
ET SOUS TENSION

Migrations
Comprendre et convaincre

LDH
Fondée en 1898



Ligue des droits de l'Homme, 138, rue Marcadet, 75018 Paris
01 56 55 51 00 - www.ldh-france.org

ICI, POUR ACCUEILLIR
TOUTES LES NATIONS,
IL A FALLU EXCLURE
TOUTES CELLES QUI
ÉTAIENT DÉJÀ LÀ.

#NETTOYAGESOCIAL

La fête olympique peut-elle être joyeuse et populaire si des milliers de personnes en situation de précarité extrême sont chassées de nos rues ? Exigeons des solutions d'hébergement pour-tous à l'occasion des JO Paris 2024. lereversdelamedaille.fr



LE REVERS
DE LA MÉDAILLE

Avec le soutien de

Politis